

Le projet de loi Hepburn

Premier et rapide examen

M. Hepburn a déposé vendredi son projet de loi sur la réforme de l'impôt scolaire en Ontario. L'Assemblée législative de la province en commencera cet après-midi la discussion. Si les désirs de la plupart des députés, supposons-nous, se réalisent, cette discussion se terminera d'ici deux ou trois jours. Car ces messieurs veulent boucler avant Pâques une session où ils n'ont plus beaucoup d'autre chose à régler.

Nous n'avons encore sous la main qu'un dossier assez fragmentaire et nous ne pouvons donc faire du nouveau projet de loi qu'un examen plutôt superficiel. Mais un certain nombre de choses utiles peuvent être tout de suite dites.

Et, d'abord, ce projet ne rend pas complètement justice aux catholiques. M. Hepburn lui-même l'a implicitement confessé en déclarant que c'est un compromis. Evidemment, sa prétention et celle de ses amis, c'est que, dans les circonstances, ils ne pouvaient aller plus loin, que l'état de l'opinion publique ne le permettait point et qu'ils ont tout de même du mérite à aborder de front une difficulté que les gouvernements précédents avaient reconnue, mais sans oser y toucher.

Ceci dit, rappelons les grandes lignes du débat et faisons certaines comparaisons qui permettront de mieux suivre la discussion qui va s'engager.

Dans notre province, catholiques et protestants doivent légalement verser leurs contributions au fonds de leurs écoles propres. Les sociétés par actions, les corps neutres versent les leurs à un troisième fonds, dont le produit est réparti entre les deux types d'écoles selon la proportion des populations qu'elles desservent.

En Ontario, tout contribuable est présumé verser ses contributions au fonds de l'école publique (Celle-ci, règle générale, est neutre ou protestantisme, comme l'école séparée est, règle générale aussi, catholique). Le catholique, toutefois, peut se soustraire à cette obligation et verser sa contribution à l'école séparée. Mais il faut qu'il le veuille expressément et qu'il en avertisse l'autorité compétente. Tous les distraits figurent au tableau des écoles publiques.

Par ailleurs, nul non-catholique, même si ses enfants fréquentent les écoles séparées, ne peut y souscrire. (On estime qu'à Toronto 10% des enfants qui fréquentent l'école séparée sont les enfants de mariages mixtes où le mari, protestant, est légalement forcé de verser sa contribution aux écoles publiques.)

Ceci vise les individus en tant que propriétaires d'immeubles, par exemple. En tant qu'intéressés dans les sociétés par actions, leur situation est encore plus compliquée. La loi actuelle reconnaît bien le droit des catholiques à diriger vers les écoles séparées leurs taxes de sociétés; mais, dans la pratique, ce droit ne s'est généralement pas appliqué. Pour deux raisons: la première, c'est que, dans un très grand nombre de compagnies, il était impossible de tenir registre de la religion des propriétaires d'actions; la deuxième, c'est que la loi permettait bien aux administrateurs des compagnies d'attribuer aux écoles séparées une part des taxes communes correspondant aux intérêts des actionnaires catholiques, mais qu'elle ne leur en faisait pas une obligation. (C'est la réforme de cette loi qui est aujourd'hui en cause.)

Joignez à ceci que toutes les sociétés d'utilité publique — tels l'Hydro et les Chemins de fer nationaux — versent toutes leurs taxes aux écoles publiques, et qu'il en est de même du gouvernement fédéral quand il loue

des propriétés privées, et vous avez l'explication de l'énorme disproportion actuelle des taxes qui frappent, à Ottawa, par exemple, les contribuables des deux types d'écoles.

Il va de soi que cette disproportion même pousse certains catholiques à s'inscrire au registre des écoles publiques, aggravant d'autant la situation de leurs coreligionnaires fidèles. D'après un récent article du *Droit*, reproduit dans le *Devoir* du 30 mars, les propriétés de catholiques ainsi inscrites au registre des écoles publiques représentent un montant de plus de \$4,000,000, pour la seule ville d'Ottawa.

C'est là un état de choses qu'il ne faut pas perdre de vue, à cause de son importance propre et de la façon dont il fera jouer certains paragraphes du nouveau projet de loi.

En effet, le projet vise, en gros, les compagnies où il est possible de réperer les actionnaires catholiques et celles où cela paraît impraticable.

Dans ce dernier cas, le partage des taxes, fondées sur le taux de l'école publique, sera fait d'après la proportion des contribuables inscrits sur les deux registres. De sorte que les catholiques inscrits aux écoles publiques auront non seulement frustrés leurs propres écoles de leur part de taxes comme individus, mais d'une part des taxes des compagnies qui devraient logiquement leur revenir.

Quant aux compagnies, où l'on sera désormais contraint de faire le partage des taxes, d'après la religion des actionnaires, on n'y tiendra compte que des actionnaires qui auront formellement exprimé leur désir de souscrire aux écoles séparées.

Là encore distractions et oublis agiront au profit des écoles publiques.

Il semble bien aussi que le projet de loi n'affectera pas les compagnies dites d'utilité publique, ce qui veut dire que les Chemins de fer nationaux, par exemple, continueront de verser toutes leurs taxes aux écoles publiques.

Voici, pour autant que nous en pouvons juger par des pièces incomplètes, l'économie générale du projet de loi. Il ne correspond sûrement point aux vaines réclamations des catholiques; mais, tel quel, il devrait représenter une sensible amélioration sur l'état de choses actuel. (Sur ses conséquences immédiates, du point de vue financier, les chiffres cependant diffèrent considérablement, et l'événement seul pourra dire ce qui en sera.)

Cette insuffisance, naturellement, n'empêche pas grand nombre de gens de dénoncer avec indignation le projet Hepburn: les uns s'indignent de ce qu'on puisse diminuer d'une façon quelconque les ressources de l'école publique; les autres ne seraient satisfaits que de l'abolition brutale des écoles séparées.

Aux uns et aux autres M. Hepburn fait observer que si, par un texte de loi décisif ou par des méthodes qui aboutiraient à l'échouement, on venait à supprimer les écoles séparées, il faudrait, pour faire face à l'état de choses ainsi créé, hausser d'une façon considérable les taxes que paient actuellement les contribuables des écoles publiques.

Et c'est un argument qui ne saurait manquer de frapper certains esprits réfléchis et calculateurs, même s'ils ne sont pas très convaincus de la justesse des réclamations catholiques.

Omer HEROUX

ronto arrivé dans le voisinage de Beaverbrook lance une allégation qui ne repose sur rien du tout, que sur un sentiment de jingoïsme en mal de s'extérioriser pour des fins de publicité personnelle quelconque.

Nos industries lainières

En marge de l'enquête qui se fait présentement sur la grande industrie textile canadienne, un professeur de l'École des Hautes Etudes commerciales, à Montréal, M. Paul Riou, écrit à la fin d'un article à l'*Actualité Economique* (mars 1936): "Nous devrions... quand nous discuterons les questions relatives aux textiles, ne pas oublier nos industries lainières et linaires. En effet, il y a dans notre province de petites usines qui font le cardage, le filage et le tissage de la laine produite par nos éleveurs et en même temps ces petits fabricants préparent des fils pour les artisans qui font le tissage à domicile. Il faut donc assurer à ces petits industriels des avantages suffisants pour qu'ils puissent vivre et assurer ainsi l'expansion de nos arts domestiques. Le lin n'a pas été jusqu'ici considéré au Canada comme une plante textile. On en a fait des cordages et des tissus grossiers, mais on ne lui a pas accordé l'attention qu'il mérite. Notre cultivateur a droit aux mêmes égards que l'ouvrier et le capitaliste, et le sacrifice qu'on lui impose pour soutenir notre grande industrie textile devrait lui être rendu par des avantages consentis à la petite industrie lainière et linaire." Réflexions judicieuses. Ces deux petites industries sont du terroir, elles utilisent des produits de chez nous, pour servir chez nous, elles font vivre des gens de chez nous, et leurs progrès aideraient à résoudre en partie la crise rurale et à enrayer la désertion des campagnes, en fournissant du travail dans leur milieu même à des artisans du terroir. Il ne doit pas y en avoir chez nous rien que pour la grande industrie, surtout pour la grande industrie qui achète à l'étranger une forte partie de ses matières premières et qui est aux trois quarts, si l'on peut dire, industrie artificielle réclamant sans cesse une protection élevée, sans quoi, prétend-elle elle-même, elle ne saurait vivre et encore moins prospérer.

G. P.

Carnet d'un grincheux

Pour les latinistes, versets d'actualité d'un nouvel écode:
In exitu Cohen de combatibus,
In exitu Cervicovi de iisdem...

Un artiste est à peindre une vaste fresque sur les murs de la salle des députés ministériels, à Québec. Cela représente la bénédiction d'une école angélique à Charlebourg. Le peintre s'appelle Fra Angelico Byrne.

Avec le riche salaire de \$5 par semaine dans une filature dont les actionnaires ont touché de beaux dividendes tout le temps de la crise, une femme dort avec de quoi acheter plusieurs paires de bas de soie rayonne de la même fabrique.

"Un bon dentiste, hein, le député H!" disait ironiquement un agent de la sûreté provinciale à un visiteur québécois à l'hôtel du gouvernement. Oui, Un dentiste à poigne, qui a déjà fait sauter plusieurs chicots carés au gouvernement. Il s'est fait la main par Saint-Hyacinthe.

Ce célibataire qui a conquis les cinq petites Dionne à Corbeil, comme il a fallu qu'il fût encore plus irrésistiblement suave qu'à l'ordinaire!

Un ministériel défendait l'autre jour la présence de tant et tant de policiers aux abords de l'Assemblée législative. On le comprend, à la rigueur. Il y a parfois des garnements qui se rassurent en se mettant sous la protection de la police. Entre deux maux, ils choisissent le moindre.

"Ontario reduite l'enlèvement des jumelles Dionne, nous recommandons la discrétion (?) nomme un troisième gendarme et songerait au démantèlement" (titre d'une enquête de la Patrie). Un enfant d'école primaire, même s'il n'est pas fort en analyse, va conclure que l'Ontario songe à démanteler. C'est plutôt la Patrie qui démantèle... Et avec discrétion, pour que le troisième gendarme ne lui tombe pas dessus.

Le député Rajotte est à cette période d'éloquence où Démosthène allait pérorer devant la mer avec de petites pierres pleines la bouche. Le député Rajotte, lui, c'est des perles.

Le Grincheux

Le réarmement de l'Autriche

Rome, 6. (S.P.C.-Havas). — Des informateurs qu'il y a lieu de croire au courant de ce qui se passe disent que Rome voit d'un bon oeil le réarmement de l'Autriche, mais ne le voit pas jusqu'à l'approuver officiellement. Il y a trois ans que l'Italie revendique pour l'Autriche le droit de rétablir le service militaire. Lors de la négociation du pacte à quatre par l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne ont signé en juin 1933, M. Mussolini désirait obtenir pour l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie l'égalité qu'il était question de reconnaître à l'Allemagne relativement aux autres puissances. Mais, souligne-t-on la récente conférence austro-hongaro-italienne n'a pas autorisé le rétablissement du service militaire en Autriche.

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Le comité des Treize se réunira à Genève mercredi

Le rétablissement de la paix entre l'Italie et l'Ethiopie — L'emploi de gaz de combat par les troupes italiennes — La prise de Quorum

LONDRES, 6 (S.P.C.) — Le comité des Treize de la Société des nations se réunira à Genève mercredi. Ce comité, qui se compose des membres du Conseil, sauf l'Italie, a deux questions au programme: le rétablissement de la paix entre l'Italie et l'Ethiopie et l'emploi de gaz de combat par des troupes italiennes. Le ministre des affaires étrangères, M. Eden, part pour Genève demain.

PRISE DE QUORAM

ASMARA (Erythrée), 6 (S.P.A.) — Les troupes noires de l'armée italienne conquérant le nord de l'Ethiopie ont pris Quorum, puis, des troupes blanches étant venues occuper la petite ville, se sont mises à la poursuite des troupes éthiopiennes, qui retraits précipitamment vers Dessyé.

La prise de Quorum tire son importance du fait qu'une route carrossable relie la petite ville à Addis-Abeba. Jusqu'à présent, l'armée italienne, très motorisée, a dû construire les routes nécessaires à sa pénétration dans le nord de l'Ethiopie.

En ce moment, il lui reste à prolonger jusqu'à Quorum la route qu'elle a naguère poussée jusqu'à Aladj.

Samedi, les Italiens ont infligé une nouvelle défaite aux troupes d'élite commandées par le négus lui-même, lesquelles ont fait preuve d'une grande bravoure. Leurs aviateurs ont lancé sur les Ethiopiens qui battaient en retraite 70 tonnes d'explosifs et ont tiré sur eux 20,000 bandes de mitrailleuses.

D'autre part, l'aviation italienne a fait feu sur l'aérodrome d'Addis-Abeba et, hier, a bombardé Dessyé. La capitale est presque déserte, aujourd'hui. La plupart de ses habitants en sont sortis, de crainte d'un bombardement.

On pense que la prochaine offensive italienne aura lieu dans le sud et que son objectif sera la grande ville de Harrar.

NAPLES, 6 (S.P.C.-Havas) — Soixante-cinq officiers et 1,900 soldats de l'armée italienne sont partis pour l'Afrique il y a quelques heures.

A Ottawa

Les députés et la retenue de 5% des traitements et indemnités

Le cas des généraux MacBrien et MacNaughton et du lieutenant-colonel Steel

Ottawa, 6 avril. — Un bon nombre de députés ministériels ne se cachent pas de manifester leur peu de contentement — nous parlons du peu pour ne pas dire le moins — de ce que le gouvernement ait décidé de retenir une fois de plus, autrement dit pour l'exercice fiscal qui a commencé mercredi dernier, le 1er avril, une part de 5 pour cent sur les traitements et les salaires de ses fonctionnaires grands et petits, les honoraires des juges, les indemnités des députés et des sénateurs, sur la solde de ses militaires et de ses agents de police, y compris leur chef, le général MacBrien.

Ne devrait-on pas dire le grand général MacBrien, puisque l'Etat trouve moyen de lui payer, pour ses services à celui-là, quelque chose comme \$15,000, si ce n'est davantage? On ne s'en rend peut-être pas compte, mais le général MacBrien en tant que chef de la police fédérale, est le chef de ce qui est en train de devenir le plus grand corps armé de notre beau pays. Depuis quelques années, la R. C. M. P., autrement dit la police fédérale, a passablement augmenté ses effectifs. La R. C. M. P. est chargée du service contre la contrebande et de la police dans la plupart des provinces. C'est le même général MacBrien qui a déjà dit publiquement que la police fédérale, qu'il dirige et commande devrait être la seule à faire la police générale du pays.

A noter, en passant, à propos de la R. C. M. P., qu'un bon nombre sinon le plus grand nombre de ses agents se recrutent de plus en plus dans un pays qui n'est pas le Canada.

Revenons aux députés peu contents, et même mécontents, du bill de cette année, qui décrète une retenue de 5 pour cent des salaires et traitements de tous les fonctionnaires.

Is trouvent d'abord la décision ministérielle de continuer la retenue du 5 pour cent particulièrement étrange alors que ce même gouvernement, après avoir annoncé jusque dans le texte auguste du discours du trône, sans erreur — si ce n'est pas dans le discours du trône, c'est dans une autre circonstance aussi solennelle — qu'il entendait pratiquer l'économie la plus stricte, se permettrait pourtant des générosités qui étonnent.

Non seulement les provinces de l'Ouest — moins l'Alberta, depuis le premier avril, et encore est-ce de la faute de son premier ministre trop exigeant sur la reconnaissance des principes du Crédit social à fonds perdus — ne reçoivent-elles pas le trésor fédéral de l'argent pour ainsi dire à gogo?

Elles ont emprunté et empruntent encore du trésor pour rembourser ce qu'elles doivent à d'autres, au fur et à mesure des échéances.

Elles ont emprunté et empruntent encore pour payer la part des secours directs qu'elles distribuent et qu'elles sont supposées payer de leurs propres deniers.

Elles empruntent de l'Etat fédéral pour rembourser l'Etat fédéral. Elles reçoivent de l'argent, en pur don, pour rembourser et indemniser leurs producteurs de céréales.

C'est de plus pour maintes et maintes autres raisons et pour d'autres encore que le ministre des Finances, à l'occasion — occasion qui se présente souvent — trouve moyen, ou plutôt demande au Parlement de trouver moyen — le co-

mité des voies et moyens n'a pas été inventé pour ne pas servir à payer tout cela, sans parler du reste.

Nous devons économiser, mais... il y a les provinces de l'Ouest, les trois des prairies et aussi celle de Colombie. Il y a aussi les traitements élevés qui ne comprennent pas celui du général MacBrien dont nous avons dit un mot ci-dessus, les hauts salaires qui, tout en étant soumis à la loi du cinq pour cent, n'en souffrent pas trop. Certains, depuis la crise et la première retenue d'abord de 10 et ensuite de 5 pour cent, ont vu se gonfler le chiffre de leurs traitements.

Le député de Temiscouata, M. Pouliot, a déjà brièvement parlé du cas de deux militaires, le brigadier général MacNaughton et le lieutenant-colonel Steel, qui semblent avoir profité de faveurs de ce genre.

La semaine dernière, M. Pouliot a obtenu réponse à une interpellation posée au gouvernement. Il avait demandé si des fonctionnaires supérieurs ou des fonctionnaires tout simplement ont permuté du ministère de la Défense nationale à tout autre ministère. Dans l'affirmative, leurs noms, le traitement de chacun à la Défense nationale, la raison de sa permutation, le nouveau traitement de chacun, quelle était la pension à laquelle il avait droit quand il était à la Défense nationale, quelle serait la pension à laquelle il aurait droit maintenant.

Les documents produits révèlent que le brigadier général MacNaughton, D.B., G.M.G., D.S.O., — pour ceux que ces sigles peuvent impressionner — qui touchait \$10,000 comme chef de l'Etat major à la Défense nationale, ce qui lui donnait droit à une pension de retraite de \$4,800, est devenu directeur du Conseil des recherches scientifiques, en juin 1933, au salaire de \$15,000, ce qui lui donne droit maintenant à une pension de \$7,200.

Notons qu'en passant au Conseil des recherches scientifiques, le brigadier général MacBrien s'est vu reconnaître un traitement sensiblement supérieur à celui de son prédécesseur dans cette fonction, M. Torry, mis à pied de façon injuste.

Le lieutenant-colonel Steel, lui, est passé du service des signaux royaux, qui dépend du ministère de la Défense nationale — quand une chose n'est pas nationale, chez nous, elle est royale, ce qui n'est pas peu dire — à Radio-Etat. En permuant, le lieutenant-colonel Steel abandonnait une solde substantielle, pour un signaleur, de \$4,433 par an avec droit à une pension de \$1,975. Dans sa nouvelle fonction, à la Commission de la radio, son traitement est de \$8,000 par an et son droit de pension se trouve porté à \$2,940.

Il est évident que les circonstances favorisent certains fonctionnaires. A la veille de leur sortie du service de l'Etat, il leur survient une permutation qui correspond à une substantielle hausse de traitement. La permutation, cela connaît l'armée. Si petite que soit notre armée, quelques-uns de ceux qui sont des officiers savent s'en servir.

On y permute même dans l'opérette, mais non pas sans bénéfice. Les militaires ne sont d'ailleurs pas les seuls fonctionnaires à recevoir avantage d'un pareil système d'avancement avant sortie. On en pourrait désigner bien d'autres.

La retenue de 5% pour tous les autres fonctionnaires, petits et grands, n'en apparaît que plus mesquin, surtout pour les petits, les moins payés.

A ce qu'il semble il en sera question à la Chambre, sinon avant, du moins après Pâques.

Emile BENOIST

Hoffman poursuivra son enquête

Pour faire la lumière autour de l'affaire Lindbergh

Trenton, New-Jersey, 6 (A. P.). — Le gouverneur Harold G. Hoffman, qui a accordé un sursis à Hauptmann et qui en aurait probablement accordé un second si la loi lui avait permis, a déclaré aujourd'hui qu'il poursuivrait sa propre enquête sur l'enlèvement et le meurtre du bébé Lindbergh pour faire la lumière autour de l'affaire.

On sait que l'affaire Hauptmann a des répercussions dans le domaine politique et que Hoffman est en butte aux attaques de ses adversaires et même d'un certain nombre de républicains qui se préparent à lui faire la lutte à la prochaine convention du parti. Le jeune gouverneur du New-Jersey a encore déclaré que la preuve présentée au procès permet de croire que Hauptmann n'était pas seul coupable, qu'elle permet de se demander si même il était coupable du crime dont on l'accusait.

On apprend en même temps qu'un nommé Stephen Spitz, de Chicago, vient d'arriver dans l'est des Etats-Unis avec un avocat, Me Bernard Finnigan, pour chercher une somme de \$5,000 en billets de la rançon Lindbergh qu'il aurait achetée après le crime et qu'il aurait déposée quelque part dans un coffre de sûreté. Spitz serait sorti de la prison Bridewell à Chicago, en payant une amende de \$892 et l'argent lui aurait été télégraphié par le gouverneur Hoffman. Le colonel Henry Barrett Chamberlin, de la Commission du crime de Chicago, a déclaré que Spitz se propose de rencontrer le gouverneur Hoffman à New-York.

Les tornades aux Etats-Unis

Elles ont fait près de 100 victimes, dans le sud — Les deux villes les plus éprouvées sont Tupelo et Gainesville

(Service de l'Associated Press) Les tornades ont fait près de cent victimes, peut-être même deux cents victimes, dans le sud des Etats-Unis ce matin. Les deux villes les plus éprouvées sont Tupelo, Mississippi et Gainesville, Georgie. On a déjà recouvert 71 cadavres à Tupelo et on signale des pertes de vie dans une demi-douzaine d'autres villes du Mississippi, de l'Alabama, de l'Arkansas et du Tennessee. On ne sait pas encore quelles sont les pertes de vie à Gainesville — les communications sont interrompues — on parle de 100 et même de 1000 morts.

C'est hier, dans la soirée, que les tornades ont dévasté le Mississippi, l'Alabama, l'Arkansas et le Tennessee, mais ce n'est que ce matin, à 8 h. 45, qu'un cyclone s'est abattu en Georgie, sur Gainesville. La plus grande partie de Tupelo a été détruite et l'incendie s'est déclaré après la tornade; heureusement la pluie est venue en aide aux pompiers qui n'étaient pas en mesure de lutter contre les flammes puisque tout leur faisait défaut. Il en est de même de Gainesville qui a aussi été éprouvée par l'incendie à la suite de la tornade. Les blessés se comptent par milliers.

Des équipes de la Croix Rouge, des équipes de médecins et d'infirmières, des détachements de gardes nationaux ont été dirigés vers Tupelo et Gainesville des villes les plus proches afin de porter secours à la population.

L'actualité

J'ai vu venir le printemps...

L'hiver, quelques grandes routes restent ouvertes autour de la métropole. Mais les chemins secondaires sont enneigés, ceux surtout qui vont vers les Laurentides. Ces chemins, le printemps hâtit les à décongeler de bonne heure cette année, dès vendredi, il était possible de monter vers les lacs encore caparaçonnés de glace.

L'aspect de la campagne reste funèbre. Dans tous les creux d'ombre subsistent les bancs de neige; les pentes et les hauteurs, seules dégarnies, sont couvertes d'une épaisse couleur kaki; et les arbres tendent des grands bras décharnés où ne se pose que le vol sinistre de la corneille. Les champs bas paraissent avoir été bouleversés par un cataclysme, car on voit, posées sur la terre, de larges banquises. Souvent ces banquises ont dans leur marche furieuse déraciné des arbres ou pelé leurs troncs; et il est à craindre que plus d'un orme centenaire, même s'il reste debout, ne soit touché à mort. Pour le saule, on a moins de crainte. Celui-ci n'a pas la beauté altière de celui-là; on sait, au reste, qu'il est comme son petit frère le roseau: il plie mais ne rompt pas. Si blessé qu'il soit, ses rejetons couvriront bientôt de leur frondaison au vert naif les blessures de l'hiver.

Mais la tristesse de ce décor qui ne s'atténue qu'au moment où les rayons solaires se posent sur un banc de neige, la tristesse de ce décor, dis-je, n'affecte pas les voyageurs. On sait que la terre n'attend que la douche (quelle est en train de recevoir depuis cette nuit), pour recouvrer sa saison rajointe. Chaque jour du printemps nous rapproche de la résurrection de la nature, c'est le contraste avec l'automne, dont chaque jour nous rapproche du moment où la mort couvrira le sol de l'infinité blancheur de son suaire.

Sur les chemins, malgré les ornières, le galop des chevaux prend un rythme joyeux; il n'est pas jusqu'aux automobiles qui partagent cette allégresse. Je sais bien que ces mécaniques n'ont pas d'instinct, mais la

main du chauffeur communique au volant son euphorie; on voit les lourdes voitures plonger sans hésitation dans les lacs bourbeux et franchir en vitesse les crêtes de la route vaseuse.

On croise les habitants qui ont l'air de vous dire en vous saluant de la main: "Allez-y! n'ayez pas peur! vous passerez bien! Le printemps ne se laissera plus vaincre". Ou encore: "Nous voteréons, nous et vous que l'improbable hiver séparé d'une muraille glaciale. Nous sommes détrempés de notre prison hivernale".

Dans la cabane à sucre, où l'on ne peut manquer d'arrêter pour revivifier les succulentes heures de sa jeunesse, dès l'entrée, la chaude haleine du poêle vous caresse le visage d'une caresse bienvenue, car l'air est resté vif au dehors, particulièrement à quelques centaines de pieds d'altitude. Evidemment, l'éternelle plainte du terrien vous accueille. "Ca coule en retard et ça coule peu". Il a fait trop tiède, ces nuits dernières, mais depuis deux jours le gel nocturne a stimulé la sève et il faudra peut-être passer debout la prochaine nuit à vider les seaux qui se remplissent vite de l'eau sucrée.

Sur le poêle est posé le récipient de fonte où de fêles dont vous devinez le contenu à l'odeur qui s'en dégage, une odeur qui flatte les narines et pique l'appétit. Vous approchez de cette immense cuve débordante d'or en fusion.

Votre impatience devance les conseils de votre hôte; vous êtes vite muni d'une rame-miniature, qu'on appelle la palette, et vous la trempez dans le liquide bouillonnant, pour la laisser dégoutter ensuite sur la neige recueillie sous bois. Le liquide devenu ambre, se congule, puis se fige; vous avez fabriqué, en un instant, cette tige incomparable qui semble faite de l'essence même de la forêt, recéler dans sa sève la poésie des grands arbres, le chant de leurs branches sous le vent et des oiseaux dont ils sont le gîte. For fœuve du soleil qui coule entre les branches et le gazouillis du ruisseau secret que vous entendez sans le voir. "Tout le bruit de la mer, dit le poète, tient dans un coquillage". Toute l'âme de la forêt tient aussi dans ce topaze soluble. Un goût si exquis que l'achimie culinaire ne peut rendre rien de tel. Du feu, de

l'eau sucrée, un peu de patience et de la neige et vous avez une confiture comme Vatel et Escoffier ne l'ont jamais inventée de plus exquise pour les palais royaux ou impériaux qu'ils étaient payés à prix d'or pour flatter.

Je reviens de la campagne et à tous ces signes que je vous ai énumérés, j'ai vu, ce dont on ne se doute guère encore en ville, j'ai vu venir le printemps...

Paul ANGER

Bloc-notes

Jingo?

"Si la Grande-Bretagne allait partir en guerre pour une cause juste ou injuste, noble ou stupide, aucun premier ministre ou ancien premier ministre du Canada ou de l'Angleterre ne saurait empêcher les jeunes Canadiens d'accourir par dix mille à l'aide de la métropole." Qui parle ainsi? Un Anglais mal informé? Un citoyen jingo du Royaume-Uni? Un belliciste ardent de la Grande-Bretagne? Un Canadien de Toronto passé en Grande-Bretagne où il est devenu l'un des propagandistes de lord Beaverbrook: Beverley Baxter, ancien rédacteur en chef de l'*Express*, de Londres. Que sait-il donc de ce qui se passe au Canada et du sentiment des jeunes Canadiens? Rien; mais il veut avoir l'air d'en savoir quelque chose. Au vrai, des milliers de jeunes Canadiens s'enrôleraient peut-être à titre de volontaires dans les armées anglaises, advenant une guerre juste ou noble de la Grande-Bretagne. Mais le Canada est doublement hypothétique, et de leur promptitude à s'enrôler, et d'une juste et noble guerre britannique. Et puis, si l'Angleterre allait entreprendre une guerre injuste ou folle, croit-on que des milliers et des milliers de jeunes Canadiens courraient s'enrôler là-bas? Peut-être quelques centaines, par goût des aventures. Rien de plus. Pour ce qui est de la participation du Canada même à une guerre, juste ou injuste, noble ou stupide, de la Grande-Bretagne, l'ancien garçon de bureau de To-

Le ministère japonais de la guerre demande 300 millions de dollars

Pour renforcer les troupes japonaises en Chine et au Mandchoukouo et pour améliorer le matériel de ces troupes

Tokyo, 6 (S.P.C.-Havas). — Le ministère de la guerre a décidé de demander un milliard d'yens (environ 300 millions de dollars) pour renforcer les troupes japonaises en Chine et au Mandchoukouo, et pour améliorer le matériel de ces troupes. Le ministère a pris cette décision, a-t-on déclaré, parce que la tension s'accroît entre la Mongolie extérieure et l'Union soviétique d'une part, le Mandchoukouo d'autre part, par suite de nombreux incidents de frontière et des préparatifs militaires que les Soviétiques font en Extrême-Orient. Le même ministère, alarmé, dit-on, de l'accroissement des forces soviétiques en Extrême-Orient, aurait formé le projet de demander l'établissement d'industries d'une importance capitale au point de vue militaire: celles de l'aviation, de l'auto et du pétrole.

Le ministre des affaires étrangères du Mandchoukouo vient de faire à Hsinking la déclaration suivante: Le nouveau pacte d'entraide soviéto-mongol équivaut à l'annexion de la Mongolie extérieure par l'Union soviétique. Si le gouvernement de Nankin tolère ce pacte, nous considérons ce gouvernement comme un ennemi des races asiatiques. Relativement à la Mongolie, le Mandchoukouo reven-

dique les droits que réclame l'Union soviétique. De concert avec le Japon, il protégera la paix en Orient et il renforcera ses moyens de défense, pour faire face à toute éventualité.

La situation demeure dangereuse

Moscou, 6 (S.P.A.). — Des nouvelles venant de la Mongolie extérieure indiquent que la situation demeure dangereuse dans la région frontière du Mandchoukouo. D'après des informations de sources soviétiques, l'armée japonaise se ressent des échecs que certains de ses détachements ont essuyés le 29 et le 31 mars, en tentant de s'emparer de positions mongoles. Les autorités mongoles pensent que les troupes japonaises renouvelleront sous peu leurs tentatives.

L'agence Tass (organisation soviétique) reçoit de Tokyo des dépêches d'après qu'il a été approuvé par le gouvernement de Tokyo que tardivement les derniers combats le long de la frontière mandchoue et qu'il a dû formuler un ordre pour obtenir des précisions du haut commandement japonais.

Cela porte la presse soviétique à dire que des "aventuriers" avant le pouvoir de prendre l'initiative, il est impossible de prévoir quand les "provocations" finiront.

Le carême du P. de La Boullaye

L'histoire qui compte

Paris, 6 (P.C.-Havas). — Le R. P. Pinard de la Boullaye a prononcé dimanche la sixième et dernière conférence de carême qu'il consacra "à l'histoire qui compte".

Cette histoire, ce n'est pas celle que les hommes écrivent, "cette histoire conçue du point de vue de Dieu est l'histoire définitive écrite de sa propre main". Après avoir étudié les "causes présentes d'obscurité", il précisa "La fin que Dieu se propose doit être avant tout la perfectionnement des âmes. Bref, puisque l'orientation et le type accompli de la perfection nous ont été livrés par l'Evangile, le but final de Dieu ne peut être que le progrès de l'esprit chrétien. A ce prix seulement, il pourrait obtenir sa propre gloire et notre salut".

Sur les "surprises à prévoir", l'éminent conférencier dit: "Si l'histoire du monde est enveloppée pour l'instant de tant d'obscurité, vous devinez quelles surprises sont à prévoir lorsque nous serons manifestés, plus nets que les pages d'un livre sous le soleil de midi, sur plan d'ensemble et chacun de ses détails".

A la lumière de ces vérités indubitables: sagesse, bonté, puissance infinie du Maître des cieux, et à la lumière des révélations qui nous ont fait connaître comment jadis il gouverne le "peuple élu", le P. de la Boullaye essaya d'entrevoir les révélations du dernier jour. "De toutes ces surprises qui nous attendent outre-tombe, la plus inouïe, dit-il, est sûrement la félicité ménagée aux élus. Sûrement encore, la plus envivante de leurs joies procède de l'affection et de la tendresse que leur témoignent en proportion de leurs mérites le Seigneur".

Sur la gloire incomparable des élus, le R. P. de la Boullaye dit: "De siècle en siècle, même aux époques qui se targuent de progrès, le drame du monde présente bien des scènes répugnantes: au milieu de ses désordres grandissent et s'affirment toutes les fois des héros. Ne dites pas que Dieu les oublie! Sous la pourpre ou sous les haillons, son regard les découvre, son amour ne cesse de les envelopper, et de les secourir. Il tolère que le monde les ignore et les méprise, mais il a jugé que, l'épreuve passée, l'éternité ne serait pas de trop pour les glorifier".

En conclusion, l'orateur sacré s'écria: "Au vu de ces erreurs et de ces mensonges, l'histoire que rédige la main des hommes hormis quelques fragments, est par avance vouée au feu. L'histoire définitive, l'histoire qui compte est celle que détient pour l'exposer devant les hommes et les anges assemblés, au dernier jour, la victime très sainte du Golgotha. La gloire qui compte seule est celle que nous devons ambitionner: celle que sanctionne le livre divin. A nous de choisir entre l'aveu désespéré des damnés: "Nous nous sommes donc trompés", et les acclamations des élus, oubliant leurs souffrances d'antan, oubliant jusqu'à la félicité dont leurs âmes débordent pour célébrer à jamais celui à qui ils doivent tout, celui à qui les moins privilégiés, eux-mêmes, morts peut-être sans avoir jamais entendu son nom, doivent en core la réparation des fautes originelles, leur docilité aux lumières de la vraie foi qui filtraient jusqu'à leurs âmes, et finalement leur rédemption".

En terminant, le conférencier dit que devant la couleur sombre des tableaux qu'il vient de broder, ses auditeurs seront peut-être portés à le taxer d'exagération. "Pardonnez-moi pourtant, dit-il, de persister à croire qu'ils sont le reflet de la trop triste réalité".

Feu Madame J.-A. Archambault

Vendredi matin, à 8 h. 30, en l'église de Saint-Germain d'Outremont ont eu lieu les funérailles de Mme Dr J.-A. Archambault de Fall-River. La défunte était la fille de feu M. le notaire Léandre Bélanger. La levée du corps a été faite par M. le curé Léonidas Desjardins en l'église de Saint-Germain et le service funèbre a été chanté par M. le curé J.-A. Reid de Saint-Aimé. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Causerie en faveur de la Fédération

M. Gagnier, secrétaire de l'Association Canadienne-Française des Aveugles, parlait de cette œuvre, à l'occasion de la campagne de la Fédération des Œuvres de Charités Canadiennes-Françaises, ce soir, à 7 h. 30, au poste CHLP.

Le gaz de combat

Londres, 6 (S.P.C.). — Le gouvernement de la Grande-Bretagne a maintenant la preuve "indiscutable" d'informations indiquant que les troupes italiennes emploient en Ethiopie un gaz de combat, moyen qu'interdit le protocole de Genève, que l'Italie a signé. Ce protocole ne comporte pas de sanction. La preuve en question, ce sont des autorités de la Croix-Rouge et divers personnages officiels qui l'ont donnée.

Pour les universités McGill et de Montréal

ON DEMANDE A LA VILLE UN OCTROI ANNUEL DE \$150,000, PENDANT AU MOINS 5 ANS: 75 P. C. POUR L'UNIVERSITE DE MONTREAL ET 25 P. C. POUR MCGILL.

Les universités de Montréal et McGill se sont entendues pour demander à la ville un octroi de \$150,000 par année pendant une période de cinq ans au moins, l'octroi devant être divisé entre les deux institutions à raison de 75 pour cent à l'Université McGill.

Une délégation composée de représentants des deux universités était allée rencontrer le comité exécutif récemment et ce dernier avait demandé à la délégation de faire une demande par écrit. M. Savignac a reçu une lettre de M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, et une autre de M. A. E. Morgan, principal de McGill, l'informant que les deux universités sont d'accord pour demander l'octroi mentionné plus haut.

Noces d'argent de l'A. C. J. F.

Un grand congrès de la jeunesse catholique à Paris — L'A.C.J.F. organise un voyage à cette occasion

Les 30, 31 mai et 1er juin prochains, l'Association catholique de la Jeunesse française célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation en un congrès grandiose qui réunira à Paris plus de 50,000 jeunes loïcistes.

A cette occasion l'A.C.J.F. de Montréal organise un voyage en Europe, à des conditions très spéciales, ainsi que le *Devoir* l'annonçait samedi dernier.

Ces fêtes, qui auront un immense retentissement dans le monde entier, seront avant tout une inoubliable manifestation d'Action catholique vivante et puissamment organisée. Toutes les classes de la société s'y trouveront représentées par des masses de jeunes gens: ouvriers, paysans, étudiants, bourgeois, marins seront fraternellement réunis pour affirmer leur volonté de consacrer toutes leurs forces de jeunes à la restauration d'un ordre social chrétien, en mettant en pratique les enseignements éternels de Notre Saint-Père le Pape.

L'éclat de ce congrès sera rehaussé par la présence de plus de quarante évêques et archevêques de France, et de plusieurs cardinaux évêques étrangers.

Les associations de jeunesse catholique de nombreux pays y seront représentées par d'importantes délégations.

Cette immense assemblée de jeunes, animés de la même foi et du même enthousiasme malgré leurs origines diverses, laissera un souvenir impérissable dans la mémoire de tous ceux qui y prendront part.

Les aumôniers et dirigeants l'œuvre de jeunesse trouveront évidemment grand profit à assister à ce congrès; ils seront en contact avec les organisations de jeunesse de partout.

Le départ du voyage de l'A.C.J.F. se fera de Montréal et de Québec, à bord du *Montrose*, le 15 mai. C'est dire toute la diligence que l'on doit apporter à s'inscrire soit en adressant à l'A.C.J.F., à la Paillasse Nationale, rue Cherrier, soit au *Devoir-Voyages*, chargé de l'organisation technique, 430 rue Notre-Dame est, Montréal, Tél. Harbour 1241.

Nommés coroners

Pour Gaspé

Québec, 6. — MM. Arthur Dosty, de Sainte-Anne des Monts, J.-V. Allard, de Chandler, tous deux médecins, sont nommés conjointement coroners pour les comtés de Gaspé avec juridiction, pour M. Arthur Dosty, médecin de Sainte-Anne des Monts, sur le territoire formant le district électoral de Gaspé-Nord, et M. J.-V. Allard, médecin de Chandler, sur le territoire formant le district électoral de Gaspé-Sud, tel que déterminé par 20 Geo. V, chapitre 15, article 6.

M. Maurice Laroché, greffier-adjoint de l'Assemblée législative de Québec, est nommé commissaire pour administrer aux membres de l'Assemblée législative de Québec et à toute personne nommée à un emploi quelconque dans notre province de Québec, les serments, déclarations et souscriptions, qu'elle désira prêter, souscrire ou faire, ou qui sont prescrites par la loi, pour lui permettre d'exercer et remplir les devoirs de l'emploi que cette personne peut occuper, en vertu d'une commission donnée par le lieutenant-gouverneur, ou par toute autre autorité, et d'en transmettre des certificats au lieutenant-gouverneur de la province de Québec ou au gardien du grand sceau de ladite province.

Pour le district de Québec

MM. Jules Vallée, de la cité de Québec, J.-H. Tournant, de La Tuque, et Jules Hallé, de Parent, tous médecins, conjointement coroners pour le district judiciaire de Québec, avec juridiction, pour M. le Dr Tournant, cette partie du district électoral de Champlain où se trouvent dans le district judiciaire de Québec moins les parties des cantons Dandurand et Verreault, situées dans ledit district électoral de Champlain, et les cantons Lamé, Fréchette, Delage, Nevert, Brochu et Magnan, et avec juridiction, pour M. de Dr Jules Hallé, aux parties des cantons Dandurand et Verreault, situées dans le district électoral de Champlain et aux cantons Lamé, Fréchette, Delage, Nevert, Brochu et Magnan.

Le Conseil armorial de la noblesse de Québec

Québec, 6. — Le Conseil armorial de la Noblesse de Québec, s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa présente Session pour demander son incorporation sous le nom de Conseil armorial de la Noblesse de Québec.

Plus haut que la tour Eiffel

Berlin, 6 (A.P.). — Les autorités municipales de la capitale allemande ont soumis au gouvernement allemand le projet d'un monument à Paris, qui serait érigé au cœur de la ville et qui s'élèverait en hauteur la tour Eiffel de Paris et l'Empire State Building de New-York.

Le centenaire de Rouget de Lisle

Paris, 6. — Des fêtes destinées à commémorer le centenaire de la mort de Rouget de Lisle vont se dérouler à quatre endroits différents au moins de juin prochain. Ces fêtes auront lieu à Paris même, à Longjumeau, où naquit Rouget de Lisle, à Choisy-le-Roi, où il mourut le 26 juin 1836, puis à Strasbourg, où fut composée la *Marseillaise*, hymne national français.

Faits divers

Quatre morts à La Tuque

L'incendie de la maison de M. Ferdinand Maltais — Mme Maltais et trois de ses filles perdent la vie

La Tuque, 6. — L'incendie qui a dévoré samedi matin la maison de M. Ferdinand Maltais, en cette ville, a causé la mort, à l'heure actuelle, de quatre personnes: Mme Ferdinand Maltais et trois de ses filles. Sept autres membres de la famille, y compris un jeune pensionnaire de dix-huit ans, sont à l'hôpital, mais les médecins ont bon espoir de les sauver tous.

Demain, on chantera le service des quatre victimes à l'église et on les inhumera.

Les morts sont: Mme Ferdinand Maltais, 44 ans; Yvette Maltais, 23 ans; Madeleine Maltais, 14 ans; Lise Maltais, 9 ans.

Yvette et Madeleine ont succombé à leurs brûlures ce matin. Lise est morte hier. Mme Maltais est morte samedi avant-midi, peu après avoir tenté en vain de sauver son bébé André. Ce bébé devait échapper aux flammes grâce au dévouement de son frère aîné Charles-David.

Le coroner a décidé qu'il n'y a pas lieu de tenir une enquête sur l'incendie de samedi matin. On sait que c'est un voisin, M. Bilodeau, qui a éveillé la famille Maltais au moment où les flammes allaient gagner le deuxième étage. La famille Maltais occupait les deux étages supérieurs d'une maison à trois étages. L'étage du rez-de-chaussée était occupé par un boucher, M. Charles Gravel.

Pour échapper aux flammes, les membres de la famille durent tous sauter par une fenêtre à l'arrière de la maison. Plusieurs se sont fait gravement brûler en attendant leur tour de sauter, et en sautant presque tous se sont infligé des blessures.

Voici la liste des membres de la famille Maltais à l'hôpital:

Ferdinand Maltais, 54 ans, bras cassé et dos blessé; Solange Maltais, 22 ans, brûlée à la face et aux jambes; Charles-David Maltais, 17 ans, brûlé aux jambes; Jacques Maltais, 16 ans, brûlé à la face et blessé au nez; Pauline Maltais, 5 ans, brûlée et blessée presque par tout le corps; André Maltais, 2 ans, brûlé au corps;

François Simard, 18 ans, pensionnaire, brûlé et blessé presque par tout le corps.

La famille Maltais a toujours demeuré à La Tuque. Sa maison de \$8,000 est entièrement détruite.

Pas de nouveaux cas de typhoïde à St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 6 (C.P.). — Le Dr Choquette, directeur du service de l'hygiène, à Saint-Hyacinthe, rapporte qu'aucun autre cas de fièvre typhoïde n'a été signalé depuis la semaine dernière. Le nombre des malades est encore le même que vendredi dernier alors qu'il y en avait 25. On commence une enquête aujourd'hui pour s'assurer des causes de la maladie.

Sinclair obtient un sursis

Québec, 6 (C.P.). — Roland Sinclair, qui devait être pendu vendredi, le 17 avril, vient d'obtenir un sursis jusqu'au 22 mai. La requête pour le sursis avait été demandée par Me Valmore Bienvenu, procureur de la Couronne, parce que la cause Sinclair a été portée en appel et que le jugement n'est pas attendu avant les premiers jours de mai. Me le juge Prévost, a accordé cette requête. Sinclair a été condamné à mort pour le meurtre de Lucien Malo, de St-Jean-des-Chaillons.

Feux de champs

Les pompiers de Montréal ont été appelés hier à éteindre plus de trente feux de champs. Allumés par les propriétaires pour engraisser leur terrain ou par des enfants en amusant, ces feux ont pris à certains moments des proportions menaçantes et l'on a appelé les pompiers au secours.

Deux morts près de Marieville

Marieville, 6. — Un homme et une femme ont perdu la vie hier et une jeune fille a reçu des blessures lorsque leur auto, en voulant dépasser une autre, a glissé dans le fossé et a violemment heurté un arbre. L'accident est arrivé un peu avant midi, hier, près de Marieville. Les tués sont M. et Mme Jean Bolduc, de la rue Wellington, de Verdun, et la blessée, Mlle Provost, de l'avenue Gordon, de Verdun.

L'auto de M. Bolduc faisait partie d'un groupe de trois autos remplies de parents et d'amis qui s'en allaient passer l'après-midi aux sucres. Il y avait aussi dans l'auto démolie le fils de M. Bolduc. Il n'a pas reçu de blessures.

Autre victime de l'auto

Victime d'un accident d'auto survenu samedi matin à l'angle de la rue Masson et de la 5e avenue, à Rosemont, M. Napoléon Dubuc, 32 ans, 5651, première avenue, Rosemont, a succombé samedi après-midi à une fracture du crâne. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans son cas.

Renversé par un tram

Renversé par un tram vendredi matin à la hauteur de 3850, boulevard Saint-Laurent, M. Samuel Rabonovitch, 65 ans, 5593, avenue Esplanade, est mort samedi soir d'une fracture du crâne.

Cadavre repêché

On a repêché samedi dans le canal Lacbina, à Saint-Henri, le cadavre d'un homme qu'on a identifié comme étant celui de M. Gaspard Laroie, 54 ans, 3161, boulevard LaSalle, à Verdun, disparu de chez lui depuis le 6 janvier dernier.

Mort du Dr Norbert Cloutier

Ancien vice-président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et premier vice-président général de la Société des Artisans

Québec, 6 (C.P.). — La profession médicale de Québec vient d'être plongée dans le deuil pour la troisième fois par la mort de M. le docteur Norbert Cloutier, à l'âge de 58 ans et 11 mois. Le docteur Cloutier a succombé à une longue maladie. Dimanche dernier, il avait été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il est décédé. Le regrettable disparu se faisait remarquer pour son dévouement inlassable pour les œuvres patriotiques et de bienfaisance. Il avait été le premier vice-président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il était aussi premier vice-président général de la Société des Artisans et président de la Caisse populaire de Saint-François d'Assise. Le docteur Norbert Cloutier était né à Québec en 1876. Lui survivent: sa vénérable mère, qui réside à l'Islet, sa femme, née Terreau (Léonora), et trois enfants, dont M. l'abbé Raoul Cloutier, directeur de l'œuvre des terrains de jeux. Ses funérailles auront lieu mercredi à l'église de Saint-François d'Assise.

Le Devoir prie la famille en deuil d'agréer ses profondes condoléances.

Le Théâtre des Petits

Les élèves de Mlle Camille Bernard ont donné, hier, leur matinée mensuelle avec un succès. Le Tour du Monde s'est continué au Japon avec Zo et Zette comme voyageurs. Dans une atmosphère japonaise ont défilé daimios samourais et mousmées, l'on a assisté à la Fête des Cerisiers, il y a eu des danses et des choeurs, les éventails ont battu de leurs ailes, les parasols ont fait tourner leurs fleurs. Bref on s'est fort amusé au pays du Soleil Levant et Zo et Zette revenant à New-York ont dû trouver les gratte-ciels bien laids, mais être quand même contents de revenir chez eux.

Bien préparé, comme sait toujours le faire Mlle Camille Bernard, le spectacle a marché, selon l'expression populaire, comme sur des roulettes. C'est très gentil, cette idée de faire faire le tour du monde en ces représentations mensuelles et la directrice de l'école, à qui l'on doit l'idée et sa réalisation, a le droit d'en être fière.

En mai, le Théâtre des Petits ira se promener en Chine, puis il fera une tournée en Afrique.

INTERIM.

LE TABAC A PRISER
LANDRY
est reconnu le meilleur pour décongestionner le cerveau.
N. LANDRY & CIE
2000 est, rue Lafontaine - Montréal

St-Hyacinthe, 6 (C.P.). — Le Dr Choquette, directeur du service de l'hygiène, à Saint-Hyacinthe, rapporte qu'aucun autre cas de fièvre typhoïde n'a été signalé depuis la semaine dernière. Le nombre des malades est encore le même que vendredi dernier alors qu'il y en avait 25. On commence une enquête aujourd'hui pour s'assurer des causes de la maladie.

Sinclair obtient un sursis

Québec, 6 (C.P.). — Roland Sinclair, qui devait être pendu vendredi, le 17 avril, vient d'obtenir un sursis jusqu'au 22 mai. La requête pour le sursis avait été demandée par Me Valmore Bienvenu, procureur de la Couronne, parce que la cause Sinclair a été portée en appel et que le jugement n'est pas attendu avant les premiers jours de mai. Me le juge Prévost, a accordé cette requête. Sinclair a été condamné à mort pour le meurtre de Lucien Malo, de St-Jean-des-Chaillons.

Feux de champs

Les pompiers de Montréal ont été appelés hier à éteindre plus de trente feux de champs. Allumés par les propriétaires pour engraisser leur terrain ou par des enfants en amusant, ces feux ont pris à certains moments des proportions menaçantes et l'on a appelé les pompiers au secours.

Deux morts près de Marieville

Marieville, 6. — Un homme et une femme ont perdu la vie hier et une jeune fille a reçu des blessures lorsque leur auto, en voulant dépasser une autre, a glissé dans le fossé et a violemment heurté un arbre. L'accident est arrivé un peu avant midi, hier, près de Marieville. Les tués sont M. et Mme Jean Bolduc, de la rue Wellington, de Verdun, et la blessée, Mlle Provost, de l'avenue Gordon, de Verdun.

L'auto de M. Bolduc faisait partie d'un groupe de trois autos remplies de parents et d'amis qui s'en allaient passer l'après-midi aux sucres. Il y avait aussi dans l'auto démolie le fils de M. Bolduc. Il n'a pas reçu de blessures.

Autre victime de l'auto

Victime d'un accident d'auto survenu samedi matin à l'angle de la rue Masson et de la 5e avenue, à Rosemont, M. Napoléon Dubuc, 32 ans, 5651, première avenue, Rosemont, a succombé samedi après-midi à une fracture du crâne. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans son cas.

Renversé par un tram

Renversé par un tram vendredi matin à la hauteur de 3850, boulevard Saint-Laurent, M. Samuel Rabonovitch, 65 ans, 5593, avenue Esplanade, est mort samedi soir d'une fracture du crâne.

Cadavre repêché

On a repêché samedi dans le canal Lacbina, à Saint-Henri, le cadavre d'un homme qu'on a identifié comme étant celui de M. Gaspard Laroie, 54 ans, 3161, boulevard LaSalle, à Verdun, disparu de chez lui depuis le 6 janvier dernier.



AMER PICON

L'APPETIT VIEN EN SUYANT...
avant le repas... un verre d'AMER PICON. L'inimitable apéritif à l'orange qui se recommande surtout par la qualité et la finesse des vieilles eaux-de-vie qui forment la base de sa fabrication. AMER PICON est un véritable apéritif, tonifie l'estomac, facilite la digestion et apporte par conséquent une BONNE HUMEUR.

Faites-en l'expérience.
26 ONCES
\$3.75

Débarassez-vous du rhume de cerveau et de la grippe en prenant

KOLKURE

granulé fin aromatisé.
Une ou deux doses arrêtent instantanément l'écoulement nasal.
En vente dans les pharmacies
50c
Maison canadienne-française.
Adressez commandes rurales: Casier 2468 - Montréal

Supprimez les démangeaisons et la chute des cheveux. détruit les pellicules.

kino petrol

VOICANO

CHALIFOUX & FILS LTEE
1106 Beaver Hall - Montréal
Usines à St-Hyacinthe

"la relève"

Mars 1936, 7e cahier, 2e série

Troisième année ROBERT CHARBONNEAU
"La Misère et Nous" CLAUDE HURTUBISE
de Daniel-Rops ROBERT ELIE
Notes sur la danse.
Kurt Jooss H. DE ST-DENYS GARNEAU
Alphonse de Chateaubriant (3) LOUIS DESPRES
Cette aventure divine: l'amitié EMILE BAAS
Le cas de Montherlant
L'abonnement: \$1.
36, ave Roskilde, Outremont.
Le numéro: 10 sous

PRIX REDUITS POUR PAQUES

Aller et retour de Montréal

NEW-YORK \$18.70
ATLANTIC CITY \$26.50
WASHINGTON \$30.75

Départ du 9 au 12 avril
Limite de retour 14 avril

ATLANTIC CITY

WAGONS-LITS PULLMAN DIRECTS
Voyages avec les élégants qui empruntent

LE WASHINGTONIAN

Une ligne rapide et directe vers New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington. Couchettes confortables. Cabines et chambres-bathrooms simples-délicieuses (supérieures) Wagons-restaurant ainsi que wagon-cub, le plus confortable home roulant qui puisse être mis à votre disposition.

DEPART DE MONTRÉAL (Gare Bonaventure) Tous les soirs à 8.45
ARRIVER A NEW-YORK (Gare Pennsylvania) à 7.30 A.M.

SERVICE SPECIAL. — Des wagons-lits Pullman directs, entre Montréal et Atlantic City, seront mis en service jeudi le 9 avril.

Pour renseignements, billets et location de couchettes, adressez-vous au bureau de Canadian National, 384, ouest, rue Saint-Jacques, ou à la gare Bonaventure, M.A. 4771.

CANADIAN NATIONAL Railways

Un récital d'orgue

M. Gérard Caron est encore jeune: il a tout à venir devant lui pour développer un talent qui déjà s'affirme basé sur une solide éducation musicale. Le récital qu'il a donné hier soir sur son orgue de Notre-Dame-des-Victoires l'a montré sous le meilleur jour. Son programme n'était pas facile, puisqu'il comprenait la *Toccata et Fugue* en ré mineur de Bach, le *Prélude, Fugue et Variations* et le *Final* en si bémol de César Franck, la *Toccata* de la cinquième symphonie de Widor, pièces qu'on ne trouve d'habitude que chez les virtuoses de l'orgue, avec un sketch de Schumann, *Soeur Montagne* de Couperin, le *Prélude-Carillon* d'Amédée Tremblay.

L'église de Notre-Dame-des-Victoires n'est pas commode à la sonorité de l'orgue, surtout lorsque celui-ci porte à la pédale des jeux lourds. Elle offre trop de résonances et son acoustique ne s'accorde pas des sons massifs. En revanche, les contrepoints légers et les œuvres où la broderie prédomine s'y propagent clairement. La *Toccata et Fugue* de Bach a bénéficié de cette disposition sonore, plus qu'aucune autre pièce, avec la *Toccata* de Widor.

M. Caron possède un excellent mécanisme au clavier et à la pédale, il sait faire une bonne résonance. Son interprétation est à point et il ne recherche pas l'effet pour l'effet, ce qui est tout à sa louange. Je le connais déjà depuis quelques années, puisqu'il remplace assez souvent M. Eugène Lapière à Saint-Jacques et j'ai pu me rendre compte que dans l'humilité mais difficile fonction d'accompagnateur, il possède déjà un excellent acquis. C'est un travailleur qui ne demande qu'à se perfectionner; il ira donc loin s'il continue.

M. Eugène Lapière, qui est son professeur, lui a prêté son concours en jouant pour clore le programme une *Sortie de Vêpres* de sa composition: morceau brillant avec retenu qui ne s'embarrasse d'aucune recherche que son but rendrait inutile. C'est une pièce à publier et à entrer dans le répertoire.

Mlle Marguerite Péloadeau, M. N. Roy, le Dr Lucien Viens et la chorale paroissiale dirigée par M. R. Beaulieu ont donné des pièces connues qui ont été fort goûtées, si l'on en juge par les commentaires entendus à la sortie.

Frédéric PELLETIER

Avis de décès

VIDICAIRE — A Outremont, le 6 avril 1936, décédée à 63 ans, Joséphine Risoconi, épouse de E.-C. Vidicaire. Les funérailles ont eu lieu le mercredi, 8 avril. Le convoi funéraire partira du No 58 avenue Maplewood à 9 h du matin, pour se rendre à l'église St-Victor d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. 15. Et de la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BERTHELETTE — A Jewett City, à 47 ans, Salomon Berthelette.
BISAILLON — A Montréal, le 2, à 63 ans, Céline Leblanc, épouse de Jean-Baptiste Bisailon.
BOUCHER

— CALENDRIER —

Demain: MARDI, 7 avril 1936

Mardi-Saint. De la Férie.

Lever du soleil, 5 h. 30.

Coucher du soleil, 6 h. 35.

Lever de la lune, 7 h. 35.

Pleine lune, le 6, à 5 h. 32 m. du soir.
Dernier quartier, le 14, à 4 h. 27 m. du soir.
Nouvelle lune, le 21, à 7 h. 38 m. du matin.
Premier quart, le 28, à 6 h. 22 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 56.
Minimum aujourd'hui 26.
Même date l'an dernier 26.
Même date l'an dernier 23.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.56. 11 h. a.m. 29.45. M.D.: 22.45.

Chiffres fournis par la Maison M.R. de Meis, 300-A St-Denis, Montréal.

Gaspillage et stupidité

"Tous les échevins ont besoin de patronage électoral afin de se procurer de l'argent de poche" — Dans l'Ouest, les élections ne coûtent pas aussi cher qu'ici — Pillage et corruption

LA CAUSERIE DE L'ECHEVIN BIGGAR AU "CANADIAN CLUB"

L'échevin Biggar, de Notre-Dame-de-Grâce, était l'hôte du *Canadian Club* à midi.

Voici un résumé de sa causerie: C'est mon opinion bien mûrie que les citoyens de Montréal n'ont reçu depuis longtemps que des services sous parolier, particulièrement au chapitre communautaire désigné dans le budget municipal, comme "compte capital". J'ai dit au conseil municipal, il y a un an, que le service des travaux publics a une "piste de course pour entrepreneur", et que l'Aqueduc me faisait penser à une "débutante, brillante et jolie, mais d'un luxe dispendieux", et que la commission des égouts était la "soeur cadette de cette débutante". Nous avons démontré fréquemment ces jours derniers que le comité exécutif ne sait pas exécuter, mais qu'il a le goût, qu'on présume l'économie sans jamais la pratiquer. Gaspillage et stupidité gravés sur un champ "or et argent". Nous avons l'aveu récent que les démolitions vont à celui qui aboie le plus fort, surtout en matière de patronage dans le service de voirie, et l'aveu de quatre présidents du comité exécutif que le personnel de la Ville est encombré de parasites — et pourtant le nombre de ces parasites augmente sans merci, comme des sauterelles qui se multiplient. Cela nous amène à une autre conclusion logique. En vertu de l'actuel mode administratif de Montréal, basé sur le besoin de bénéfices personnels, tous les échevins ont besoin de "pork barrels" (patronage électoral) afin de se procurer de l'argent de poche.

Et, de ce point, parlons des cliques, des pots-de-vin, des petites commissions, pénétrons dans ces domaines pour en revenir avec de saines leçons. Permettez-moi d'abord de citer textuellement certaines observations que je formulais devant le club *Rotary* de Montréal, il y a un peu plus d'un an:

"Depuis plusieurs années, à l'hôtel de ville, on n'a fait que travailler à la popularité politique, à inventer des machines politiques dont le fonctionnement prête à soupçon, et à amasser des fonds politiques. C'est dans ces derniers mois plus que tous autres que réside le vaste et insurmontable problème de la démocratie moderne: les fonds électoraux. Essentiellement, il en faut; autrement, seuls les riches pourraient se porter candidats. Mais cela n'est ni sain ni désirable au point de vue social. Quel est le remède?"

L'enseignement de l'histoire

Mais, qu'est-ce que l'histoire, tant ancienne que moderne, nous apprend? Toute formule de gouvernement tend, dans son cycle, à l'autocratie, et l'autocratie mène à l'oppression, à la contrainte, et à l'usage de la force tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les conditions ainsi posées sont mauvaises, survient la révolution des couches inférieures du peuple, et le cycle recommence. Seule la démocratie peut assurer la liberté de religion, de pensée, de parole, de presse et de progrès. La liberté existera au prix d'une vigilance constante et de l'application du code moral le plus strict, tant dans le domaine public que dans le domaine privé. Voilà des vérités simples, pressées, des lapalissades, mais pourquoi les ignorons-nous pas toujours avec autant d'inconscience? Combien souvent ne citons-nous pas l'aphorisme: "Fais aux autres ce que tu veux qu'il te soit fait à toi-même", adage qui sert de base aux principes démocratiques, et pourtant ne s'applique qu'au voisin — naïvement, se dit chacun. Nous parlons du besoin essentiel d'une plus grande abondance pour l'individu, et nous congédions quelques vieux employés loyaux afin de pouvoir afficher un graphique ascendant de bénéfices, en affaires. Que l'Etat prenne soin de ces congédiés, mais si l'Etat doit taxer, ce soit le voisin qui paye. Ne voyez-vous pas que vos hommes publics sont vos voisins, tout simplement, et qu'ils ne peuvent accomplir leur place? Que leurs fautes, qui sont manifestes, ne reflètent-elles pas ce que la glace reflète quand vous vous rasez? La vigilance étant le prix de la liberté, vous devez l'exercer sans répit, sans votre intérêt.

Souvenez-vous du passé. Rome a croulé sous le barbare parce qu'elle était pourrie jusqu'à la moelle. La Russie a croulé sous le Bolchevick, une fois corrompue par la Cour.

La Chine a été pillée d'un bout à l'autre durant des siècles, par des cohortes stipendiées, à même les coffres de seigneurs guerroyants.

L'Allemagne et l'Italie, à l'instar d'autres pays, sont tombées dans l'étreinte de la dictature.

Il est difficile de prévoir le sort réservé à l'Espagne, au Japon et même à la France, au cours des prochaines années.

L'Amérique du Sud et l'Amérique centrale sont depuis longtemps un domaine de chasse réservé aux empires grises de la politique.

Et le Canada?

Les cliques

Nous n'avons pas de barbares à craindre de l'extérieur, mais nous avons des cliques à l'intérieur. Bien que les doctrines communistes ne trouvent pas ici de terrain propice, les cliques malhonnêtes sont encore plus dangereuses que les mouvements subversifs. En fait, nous comptons parmi nous tous les

M. Bouchard à l'hôtel de ville

Le ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie discutera la question des secours aux chômeurs et des projets de travaux publics avec le maire et les échevins, cet après-midi.

Le conseil municipal s'est réuni ce matin, mais immédiatement après la prière d'ouverture, la séance a été ajournée à demain matin. Cet après-midi, le maire et les échevins rencontreront en caucus M. T.-D. Bouchard, ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie, pour discuter avec lui la question des secours aux chômeurs et des projets de travaux publics. Comme l'assemblée de ce matin avait pour objet la discussion de ces questions on l'a remise à demain car M. Bouchard apportera peut-être au conseil du nouveau à ce point de vue, cet après-midi.

Le projet de travaux publics annoncé par Ottawa intéresse vivement les échevins, et ils veulent demander à M. Bouchard de faire insérer dans le programme les travaux pour lesquels la ville demande des pouvoirs d'emprunt dans son projet de bill, et aussi les grands travaux d'égout qui ne sont pas complétés.

A l'ordre du jour de la séance spéciale ajournée à demain, il y a aussi l'adoption du projet de bill que la commission de législation a étudié la semaine dernière. Il y aura probablement un autre débat au sujet du tramway, car le comité nommé pour rédiger une clause acceptable à tous n'a pas pu s'entendre et l'on en est au même point que vendredi.

Deux causes principales de la stagnation des affaires

M. Bouchard a reçu ce matin des délégations ouvrières, entre autres celle des Syndicats catholiques et nationaux, et il a débattu avec elles son "plan de travail" pour les chômeurs.

Au cours de la discussion, M. Bouchard a nettement affirmé que le coût exorbitant des matériaux et l'absence de taxes sur les machines, à Montréal, sont deux des principales causes de la stagnation des affaires dans la métropole et, par ricochet, dans la région métropolitaine et dans toute la province.

Quatre grandes compagnies de peinture, dit-il, ont compris il y a un an environ qu'elles devaient réduire le prix de leur marchandise. Elles ont abaissé leur peinture d'environ 90 cents le gallon. Cela a permis aussi aux consommateurs de comprendre qu'ils se faisaient "vo-

lontés" à l'histoire, depuis plusieurs siècles, nous enseignent à flétrir et à détester, et pourtant nous présentons l'autre loup avec appétit, et Montréal pour ne pas dire le Canada entier a été pillé et chargé d'une dette publique suffocante.

Montréal a été plumé comme une volaille, et jusqu'aux moindres duvets qui ont été grillés par le feu d'incendie de la politique de clocher. Que faire?

Réitérons certaines vérités leur donne de la force, et je ne saurais exprimer mieux certaines pensées déjà exposées. Il nous faut nous rappeler la grande force morale de nos ancêtres, et modeler notre vie sur leur noble idéal. Il ne faut pas que nous devenions une nation asservie de mendians et de parasites "grimpés à une dictature plus ou moins paternelle ou magnanime. Nous désirons demeurer d'honnêtes citoyens, surs d'avenir, comme ceux à qui notre Roi bien-aimé a remis la charte du Canada.

Le pire ennemi

Les enveloppes de paye se dilapident quand apparaissent le gaspillage et la corruption. C'est à vous, hommes d'affaires, que je demande un sérieux appui dans cette campagne, jusqu'ici couronnée de succès, qui a pour but d'enseigner à la classe ouvrière et aux chômeurs que le pot-de-vin est le pire ennemi de l'enveloppe de paye; qu'on se sert d'eux, chez les politiciens professionnels, comme de munitions dans les bombes électoraux; que, plus longtemps cette pratique durera, plus on prendra d'appels au tonneau des Danaïdes qu'est la caisse électoraire, jusqu'au jour où ils verront que, non seulement les puits sont à sec, mais qu'il était corrompu. Alors, si d'excelentes mesures de contrôle ne sont pas prises, on aura lieu de s'attendre au pire.

Les maux d'aujourd'hui proviennent des vices inhérents à notre nature même, et les remèdes à y apporter n'ont rien d'héroïque. Nous nous débattons dans le marasme depuis six ans, et l'issue ne nous paraît pas encore bien déblayée. Il se peut que nous sombrions à de plus grandes profondeurs avant de toucher au tournant de la route qui mène aux niveaux mieux éclairés. Apparemment, les choses ne vont pas tellement mal que nous ayons à faire appel à notre indomptable courage britannique. La crise actuelle est toute de pensée incohérente, d'actes inconsidérés et d'alternatives. La crise n'est pas une crise d'argent, mais une crise de caractère. Ces défauts ne devraient pas trouver place dans le système démocratique, de sorte que je demande, en conclusion finale: Français et Anglais du Canada, *Quo Vadis?*

Démocratie purifiée ou dictature. On a suggéré, pour Montréal, une administration par gérant, en attendant une enquête judiciaire approfondie du besoin s'impose. Messieurs, êtes-vous prêts à vous prononcer?

Chamberlain succéderait à Baldwin

Londres, 6. (S.P.C.) — Le "Daily Mail", journal de lord Rothermere, croit que vers la fin de mai M. Baldwin résignera la charge de premier ministre et que M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, lui succédera.

Une armée internationale

(Au moment d'aller sous presse) Paris, 6. (S.P.C.-Havas). — Le plan de paix Flandin comporte l'organisation d'une armée internationale pour assurer l'observance des décisions de la Société des Nations.

ler" depuis longtemps 90 cents par gallon de peinture qu'ils achetaient. C'est comme ça dans tous les domaines d'approvisionnement de matériaux.

"La machine prend la place de l'homme, poursuit le ministre. Eh bien! s'il y a une chose qu'il faille taxer, c'est la machine. Or, à Montréal, elle ne l'est pas. C'est une anomalie. Et la ville se lamente qu'elle manque de revenus. Je ne crois pas que le salaire soit trop élevé. Au contraire, mais il faut lui rendre de la valeur en rendant les choses nécessaires à la vie à des prix abordables. Une maisonnette qui coûte \$4,000 à Montréal n'en coûte pas \$2,000 à Londres.

"Il y a aussi le transport qui grève le prix des matériaux. Songez qu'il a augmenté dans la province de 80% depuis 1914."

Les échanges de vues entre le ministre et les députés se font à bâtons rompus. M. Bouchard en arrive à comparer à un moment donné la taxe globale de Saint-Hyacinthe, qui est de \$15 le mille, à celle de Québec, qui est de \$40. Le ministre expose largement la situation de Saint-Hyacinthe, dont il est maire depuis nombre d'années, dit comment on en est venu à son "plan de travail" pour les chômeurs, démontre que les allocations de chômage sont devenues un fromage que tous veulent mordre à belles dents: propriétaires, médecins, etc.

Grâce à notre plan de travail, à St-Hyacinthe, nous n'avons pas de médecins qui réclament une allocation pour le traitement des chômeurs, parce qu'il n'y a pas, et nous n'avons pas non plus de ligues de propriétaires qui viennent nous ennuier toutes les semaines pour faire augmenter l'allocation de loyer qu'ils reçoivent.

M. Bouchard établit ensuite que pour rendre son plan de travail efficace il faut faire une distinction entre le chômeur proprement dit, c'est-à-dire l'homme en état de travailler mais qui manque de travail, et l'impropre au travail: le vieillard, l'infirme, le malade, qui eux doivent passer aux mains de la Société St-Vincent de Paul.

Le ministre en profite pour dire son admiration pour la St-Vincent de Paul et tout le bien qu'elle accomplit.

Il y a énormément d'abus, dit-il, dans la distribution des secours, abus qu'il est presque impossible de faire disparaître, parce que tout se justifie. On dit par exemple, il faut payer l'allocation pour le bois de chauffage même à celui dont le hangar est rempli de bois, parce qu'il a eu l'initiative de se "faire" du bois. Et tout se justifie comme ça. Il y a aussi l'"électoratisme", qui est une cause de surchargement des listes de secours. Il y a des échevins à Montréal qui ont un secrétariat, spécialement chargé de recruter les candidats au chômage dans son quartier en vue des prochaines élections pour en faire autant de votants. Ça ne s'est jamais vu dans aucun pays des extravagances semblables.

Le ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce termine l'entrevue en démontrant une fois de plus que son "plan de travail" peut s'appliquer, mais qu'il est heureux d'en conférer avec les représentants des ouvriers et qu'il saura tenir compte de leurs représentations.

Sous la menace rouge

Par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Sait-on qu'il y a actuellement environ 120,000 immigrants de nationalités étrangères à Montréal et que la plupart d'entre eux, harcelés par la misère, sont des proies offertes au communisme, qui ne manque pas de leur tendre ses filets?

Situation dangereuse pour la métropole canadienne et qui peut conduire à une catastrophe. Heureusement il y a un bon nombre de catholiques parmi ces étrangers, près de 50,000. Mais que fait pour eux la population canadienne-française? Quelle aide, quel appui leur apporte-t-elle?

C'est ce grave problème que le R. P. Archambault traite dans sa brochure *Sous la menace rouge*. Il fait un exposé complet de la situation, en montre le danger, puis propose un remède.

Tous ceux qui s'intéressent au maintien de l'ordre et de nos traditions devraient se faire un devoir de lire cette brochure. Elle se vend 10 cents l'exemplaire au Service de librairie du DEVOIR.

Approvisionnement de maïs importé

Les approvisionnements de maïs importé au 27 mars étaient comme suit (chiffres de la semaine correspondante de 1935 entre parenthèses): Etats-Unis, 1,270, (5,289); 123) boisseaux; Argentine, 92,458 (120,719); Sud-Africain, 1,287,645 (2,340,912).

La réponse de la France

Aux contre-propositions de M. Hitler

Paris, 6 (S.P.C.) — Le cabinet doit se réunir aujourd'hui, pour se prononcer sur un projet de réponse aux contre-propositions de M. Hitler. Ce projet, que le ministre des affaires étrangères, M. Flandin, a préparé en collaboration avec des experts, aurait les grandes lignes suivantes: 1) négation des arguments historiques et juridiques des contre-propositions allemandes; 2) réaffirmation de l'opinion française voulant que le programme Hitler ait un caractère "négal"; 3) énonciation d'un plan français comportant la reconnaissance de l'égalité des droits de toutes les puissances et des négociations ne sortant pas du cadre de la Société des Nations. Si le gouvernement communique le plan à la Grande-Bretagne, à l'Italie et à la Belgique, c'est à Genève, cette semaine, qu'il le fera.

Londres, 6 (S.P.C.-Havas) — Les entretiens entre les états-majors de la Belgique, de la France et de la Grande-Bretagne commenceront mercredi prochain, à Londres.

Bruxelles, 6 (S.P.C.-Havas) — Dans une allocution à des troupes, le roi des Belges a dit que la perfectionnement du matériel de guerre, un ennemi pourrait envahir la Belgique beaucoup plus vite qu'en 1914 et lui porter un coup mortel. Il a souligné qu'il est donc nécessaire que les Belges se tiennent sans cesse en état de défendre la patrie. Il a ajouté: A la lumière de récents événements, cela a pris une importance spéciale pour notre peuple.

La dissolution de l'Action française

Paris, 6 (C.P.-Havas) — Le conseil d'Etat vient de rejeter l'appel du parti royaliste français contre le décret du 13 février qui dissout l'Action française et les groupements affiliés. On sait que c'est à la suite de l'attaque contre le chef socialiste Léon Blum que le ministre de l'Intérieur a mis les groupements royalistes hors la loi.

S. Em. rendra visite aux prisonniers

Québec, 6 (C.P.) — Son Eminence le cardinal Villeneuve visitera la prison des hommes et celle des femmes le Vendredi-Saint. Il prononcera de brèves allocutions dans les deux endroits.

Aux victimes de la science

Hambourg, Allemagne, 6. (A.P.) — On a dévoilé hier un monument à la gloire de 165 savants qui ont sacrifié leur vie à la science. Ces victimes des recherches scientifiques comprennent 46 Français, 70 Allemands, 40 Américains et quelques autres. Le monument se dresse devant l'Institut Roentgen, de l'hôpital Saint-Georges de Hambourg.

Par des injections d'alcool

Chicago, 6. (A.P.) — Les Drs Baksh et Andersen, de Calcutta, ont exposé devant une réunion de savants, leur théorie de la guérison de la pneumonie par des injections d'alcool. Ces médecins prétendent que l'alcool additionné de chlorure de sodium et injecté dans les veines, comme on fait pour une piqûre ordinaire, chasse la douleur et permet au patient de dormir paisiblement.

Le cardinal Villeneuve ira à Lourdes

Lourdes, France. — Un grand nombre de prêtres américains et canadiens ont l'intention de venir en France au cours de l'été prochain, en vue d'effectuer un pèlerinage à Lourdes. Au début du mois d'août, à cette occasion, une "journée américaine" sera observée dans cette station pyrénéenne universellement réputée.

Le cardinal américain attendu dans les premiers jours de juin est Son Eminence le cardinal Dennis Dougherty, archevêque de Philadelphie. Au cours de son voyage, il se rendra à Lisieux (il est membre du Comité d'honneur pour la construction de la nouvelle "basilique de la Paix"). Pendant son séjour à Paris, il assistera aux services grandioses qui auront lieu les derniers jours de juin, au cœur de la capitale, sur le parvis de Notre-Dame.

Mgr Gerlier, évêque de Lourdes, vient également de recevoir l'acceptation de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, de venir à Lourdes cet été, accompagné d'un groupe d'anciens combattants canadiens.

Au début du mois d'août, 500 pèlerins américains représentant 20 Etats des Etats-Unis sont attendus. A l'occasion des fêtes consacrées au "Jour américain", les services religieux seront célébrés par des évêques ou prêtres américains.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemin de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241X.

La Politique

La démission de MM. Cohen et David

Le député de Laval la réclame — Guerre de tranchée

M. François-Joseph Leduc, échevin d'Ahuntsic et député provincial de Laval, a déclaré samedi midi au Club Confédération que l'Union nationale a entrepris à l'Assemblée législative de Québec une guerre de tranchée qui se terminera par la défaite du gouvernement. Les discours sur l'adresse qui se poursuivent depuis quinze jours sont des armes nécessaires pour préparer le renversement du régime. Cette guerre de tranchée n'est pas de nature à trapper l'imagination, mais elle est plus efficace que l'on ne croit et elle conduira l'Union nationale à la victoire. Les députés de l'opposition ont formé un comité de stratégie de trois membres qui a la direction de toutes les opérations, dans cette lutte.

M. Leduc a réclaté la démission de MM. Cohen et David. Il a demandé à l'élément juif de désavouer publiquement M. Cohen et d'obtenir sa démission s'il ne veut pas accepter la responsabilité de ce qui s'est passé dans Saint-Laurent. Il a aussi vivement pris à partie M. Athanase David, à qui il ne reconnaît pas le droit de siéger et qu'il a accusé de fausser l'éducation que reçoivent nos enfants en permettant qu'on leur donne l'exemple pernicieux des parjures en masse comme cela s'est fait lors de la confection des listes électorales.

M. Leduc a rendu hommage à M. Louis Dupire du *Devoir* qui, dit-il, a formé une opinion publique saine sur les affaires municipales et dont M. l'échevin Raynault et lui-même sont souvent inspirés, ce qui explique qu'ils sont presque toujours d'accord à l'hôtel de ville.

M. l'échevin Raynault et M. Olier Renaud, avocat, ont présenté la conférence que M. C.-H. Michaud a remercié. M. S.-A. Baulne président.

Lettre des "Jeunes patriotes" à M. Thomas Vieu

M. Thomas Vieu, député, Chambre des Communes, Ottawa.

Cher Monsieur,

Les *Jeunes Patriotes* du Canada Français qui veulent défendre jusqu'au bout l'autonomie de leur province sont très émus de voir que vous appuyez votre projet de "régionalisation" de l'administration des ports de mer.

Les *Jeunes Patriotes* vous demandent d'être leur interprète à la Chambre des Communes pour affirmer que la jeunesse canadienne-française ne permettrait pas que l'on touche à une parcelle de nos droits acquis, qu'elle s'élève contre toutes les formes de centralisation et qu'elle pose à la base de son programme l'autonomie provinciale.

Vous avez été avec M. Bertrand le député canadien-français qui a le mieux représenté le véritable sentiment de notre nationalité. Nous sommes convaincus que vos collègues feront bloc avec vous sur cette question comme sur toutes les autres où l'autonomie provinciale sera menacée.

Acceptez, M. Vieu, nos félicitations, sincères et croyez en notre patriotisme ardent pour la cause nationale des Canadiens français.

Le comité central des *Jeunes Patriotes*, Jean Leduc, secrétaire.

M. Cléophas Bastien fêté à Berthierville

M. Cléophas Bastien, le nouveau ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau, a été fêté hier après-midi, à Berthierville, par ses électeurs. L'assemblée a eu lieu dans la salle du collège où une foule considérable s'était réunie. Il y eut ensuite réception au Manoir de Berthierville. Les libéraux de Montréal étaient représentés par une assez nombreuse délégation. "Pas une seule note discordante, dit ce matin le *Canada*, n'est venue fausser l'unité de ce témoignage d'estime de la population de Berthierville à son député-ministre".

M. Emile Ferron, député fédéral de Berthierville-Maskinongé, M. Sarto Fournier, député fédéral de Maisonneuve-Rosemont, M. Gérard Cournoyer, avocat de Sorel, M. le Dr Laurendeau, de Saint-Gabriel, M. Arthur Corbin ont tour à tour rendu hommage aux talents et aux qualités du nouveau ministre. MM. Emmanuel Sylvestre et Axelus Laval, maire de la paroisse de Berthierville, lui ont présenté les hommages des électeurs du comté. Au cours de ses remerciements, M. Cléophas Bastien a rendu hommage à son tour à ses organisateurs qui lui ont assuré une forte majorité en novembre dernier et déclaré que les libéraux dédaignant une critique purement négative, allaient travailler sous la ferme conduite de leur chef à l'exécution du vaste programme politique, économique et social contenu dans le discours du trône.

M. Smart assermenté chez lui comme député

Le député-élu de Westmount à l'Assemblée législative de Québec, le brigadier-général G. A. Smart, est aujourd'hui l'objet d'un honneur qui est probablement sans précédent dans nos annales politiques provinciales. Le greffier de l'Assemblée législative, M. Louis-Philippe Geoffrion, est arrivé à Montréal hier soir pour assermenter M. Smart que la maladie a retenu chez lui depuis l'ouverture de la session et qui n'a pu ni rendre visite à M. Geoffrion pour prêter le serment d'office ni occuper son siège à la Chambre. M. Smart a été élu député de Westmount pour la première fois en 1912 et réélu six fois depuis.

M. Gérard Bornaïs nommé officier en loi

Québec, 6. — M. Gérard Bornaïs, avocat, de Québec, est nommé officier en loi dans le département de procureur général de la province.

Me Noël Dorion à la radio

M. Noël Dorion, avocat de Québec, sera ce soir le confrencier de l'Union nationale. Son discours sera irradié, de 6 h. 45 à 7 h., par les postes CRCK, Québec, et CRCM Montréal.

Pour les chômeurs

Québec, 6 (D.N.C.) — Le *Devoir* a publié il y a un peu plus d'une semaine, les grandes lignes du projet que M. Damien Bouchard se propose de réaliser en ce qui concerne les secours aux sans-travail. Nous sommes aujourd'hui en mesure de donner de plus amples détails.

Le directeur provincial du chômage estime que dans notre pays on a fait l'essai de grands travaux publics pour tenter d'atténuer les effets de la crise, mais que malheureusement ces travaux ont été accessibles à tous les travailleurs sans restriction. Ainsi des sommes formidables ont été englouties inutilement dans des entreprises qui l'on dû abandonner pour le remplacer par le secours direct qui est encore plus désastreux que les travaux, estime M. Bouchard.

Le ministre des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce veut, nous l'avons déjà dit, faire travailler les chômeurs. Il veut de plus que seuls les chômeurs profitent des secours.

M. Bouchard dit qu'au moment où il a pris la direction du chômage celui-ci coûtait \$25,000,000 au fédéral, au provincial et aux municipalités dans notre province et que ces \$25,000,000 étaient dépensés en pure perte.

M. Bouchard veut que seules les personnes reconnues comme des sans-travail nécessaires soient admises sur les nouveaux chantiers de secours et que le travail soit distribué quant au nombre d'heures, suivant les échelles de secours direct actuellement établies, avec, peut-être, un pourcentage additionnel pour augmenter quelque peu ce que retirent actuellement les secours. Cette garantie protégera les finances publiques contre un accroissement de dépenses.

M. Bouchard espère diminuer les dépenses du chômage, car, dit-il, il est certain que les listes de secours seront diminuées du nombre assez considérable des chômeurs qui préfèrent ne pas travailler.

A Toronto, M. Bouchard a aussi étudié le fonctionnement de l'administration des secours aux chômeurs. A son retour, il rencontrera les représentants d'associations ouvrières pour avoir leur point de vue. Il communiquera également avec les autorités des principales villes. Ensuite il dressera son plan. On sait que le ministre projette de rembourser aux entrepreneurs qui emploieront des sans-travail le montant des allocations qu'ils recevraient autrement et de demander aux fabricants de matériaux de construction de faire des prix spéciaux aux entrepreneurs et particuliers qui emploient des secours.

M. Taschereau à Montréal

Le premier ministre de la province, M. Taschereau, a simplement dit aux journalistes ce matin, à sa conférence coutumière de presse, que la Chambre basse siégera demain et mercredi.

Ne siégera-t-elle pas jeudi aussi?

Si on a une chance de faire adopter l'adresse en réponse au discours du Trône mercredi soir, nous ne siégerons pas. Autrement, il est probable que nous siégerons jeudi aussi.

Le premier ministre s'est longuement absenté de son bureau cet avant-midi.

M. Rochette empêché de venir à Montréal

Le ministre du travail, de la chasse et de la pêche, M. Rochette, a passé la nuit à Montréal. Il n'a pas fait le voyage annoncé. A la dernière minute, il a été empêché de se mettre en route pour la métropole.

Le Roi à Oxford

Londres, 6 (A.P.) — Sa Majesté le roi Edouard VIII a fait une visite imprévue samedi au collège Magdalen, à Oxford, dont il est diplômé. Sa Majesté a fait le tour des salles. Elle a passé environ une demi-heure dans son ancienne Alma Mater.

Bulletin météorologique

Toronto, 6 (C.P.) — Le nord-ouest-ontarien et une partie du Nouveau-Brunswick, ont subi des vents violents hier soir et la nuit dernière; le temps a tourné au froid dans les provinces de l'Ouest et il a neigé dans plusieurs régions; au Québec, il a fait beau et doux.

Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain: région de Montréal et d'Ottawa: beau et froid; vallée du bas Saint-Laurent: nuageux et plus froid; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: partiellement nuageux et froid; rive nord, golfe et baie des Chaleurs: vent fort, partiellement nuageux et froid.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE Lundi, 6 avril

Radio-Colonia-Franc

25 mètres 60 — 11,720 kilocycles

6.15 p.m. Concert: relais de Radio-Paris.
7.15 p.m. Informations en français et en anglais.
8.30 p.m. Causette.
11.15 p.m. Informations en français.

Radio-ondes-courtes

MOSCOU — 4 p.m. — Musique extraite des opéras russes — Causette sur l'Institut général de Moscou — Nouvelles — RNE.
ROME — 6 p.m. — Nouvelles en anglais — De la Scala de Milan. La Farsa Amore, de R. Zandonai. 20.11 m.
LONDRES — 6 p.m. — Eight Bella — Revue nautique — GSD, 25.5 m. GSC, 31.3 m. GSA, 49.3 m.
BERLIN — 7.30 p.m. — L'Homme à musique allemand — DJC, 49.8 m.
MADRID — 9 p.m. — Nouvelles de la dernière minute — EAQ, 30.5 m.
CARACAS — 9 p.m. — Orchestre Sergio Godos — YVRC, 31.7 m.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.8 mètres — 860 kilocycles

4.00 p.m. Concert miniature — Ouverture (Poète et Paysan), de Suppé. En Wagon, de Mendelssohn. L'Ultima Canzone, de Tosti. Moonlight Mood, de Chingolito. L'Ouverture de Tefna, de Mouton. Chingolito, de Chingolito. L'amour de Sélomé, de Tenebré. La Fontaine, de Valverde.
9.00 p.m. Radio-théâtre — Edmund Lowe et Ann Sothern dans Kick In.
10.30 p.m. La Marche du temps.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

5.30 p.m. James Wilkinson, baryton.
8.30 p.m. Connie Gales, contralto.
9.30 p.m. Edward Davis, baryton.
10.30 p.m. Nelson Eddy, baryton, au programme Pirellone, avec Margaret Speaks, soprano; orchestre symphonique William Daly.
9.00 p.m. Les Gypsies.
9.30 p.m. Programme Swift.
10.00 p.m. Contented Hour.
10.30 p.m. Forum national.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.05 p.m. La musique de l'armée.

Rendez-vous

Radio-Canada reprend cette série d'émissions le lundi 6 avril. Le prochain concert a été élaboré comme suit: Marching Through Mexico, Mabel Wayne, l'orchestre. Les Rampeaux, Faure, le chœur. Hop Lee (danse chinoise), Hearty, l'orchestre. Ave Maria, Gounod, M. Pierre Ioch, violoniste. Mon cœur soupire, ex. des Notes de Figaro, Mouton. Mlle Germaine Lebel, soprano. Le lever du jour, ex. de Khovantchina, Mouskoursky, l'orchestre. Le Crucifix, Faure, le chœur.

25 mètres 60 — 11,720 kilocycles

6.15 p.m. Concert: relais de Radio-Paris.
7.15 p.m. Informations en français et en anglais.
8.30 p.m. Causette.
11.15 p.m. Informations en français.

Radio-roman

Les artistes dramatiques de Radio-Canada donneront le lundi 6 avril, à 10 h, quelques fragments d'un roman de M. Harry Bernard, La Maison Vide. M. Bernard, journaliste, romancier et critique littéraire, a écrit plusieurs romans parmi lesquels il faut citer La Dame blanche, La Ferme des Pins, La Terre vivante, Juana, mon amie, Doloris etc. Il a gagné plusieurs fois le prix David. Il dirige un journal à St-Hyacinthe.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC 1 h. 45 p.m.

Lundi, 6 avril: M. Conrad Turcotte: La culture du tabac.
Jeudi, 8 avril: M. R. M. Pucot: 24e leçon de cours.
Samedi, 11 avril: 1 h. 15: M. J. E. Laforce: La colonisation.

CRCM 5 h. 30 p.m.

Mardi, 7 avril: Mlle Marguerite Girard: Le sens de l'économie chez les jeunes.

Mardi, 7 avril

Radio-Colonia-Franc

(19 mètres, 68 — 15,244 kilocycles)

7.15 a.m. Concert: reprise du relais de Radio-Paris.
7.45 a.m. Informations en français.
8.15 a.m. Reprise du relais: concerta.
9.00 a.m. Le mouvement maritime, par M. Brégnier.
9.10 a.m. Le mouvement social, par M. Rives.
9.20 a.m. Cours coloniaux.

Radio-ondes courtes

WASHINGTON — 11 a.m. — Musique de la marine — WAXK, Pittsburgh, 19.7 m.
NEW-YORK — 16.8 m.
BERLIN — 6 p.m. — Concert symphonique — Musique de Bach, Haendel, Reger et Graener — 5.40 p.m. Récital de harpe par Rudolph Dolmetsch — GSD, 25.5 m. GSC, 31.3 m. GSA, 49.3 m.
LONDRES — 6 p.m. — Orchestre de balalaïkas avec Olga Alexeeva, soprano, Max Turganoff, ténor, et Vladimir Elin, baryton — GSD, 25.5 m. GSC, 31.3 m. GSA, 49.3 m.
PARIS — 7.45 p.m. — Chronique judiciaire, par Me Delmont — F.Y.A. 25.8 m.
MADRID — 7.30 p.m. — Dague du Burgo, chanoine castral — EAQ, 30.5 m.
CARACAS — 8.30 p.m. — Causette sur la charité — YVRC, 31.7 m.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.8 mètres — 860 kilocycles

4.45 a.m. Salon musical — Musique de Salviati, Scapella, Popy, Bachicha, Woodford-Pinder.
10.15 a.m. Romany Trail — Marche serbe, de Volpatti. Fantaisie hongroise, de Vécsey. Sérénade tzigane, de Valdez. Dans un camp tzigane, de Marsden. Fantaisie russe à la tzigane, de Leopold. Puzos. Mélodie de Roberts, Caminito, de Pulbert. Gloria de Granada (marche bohémienne espagnole).
12.15 p.m. Jerry Cooper, baryton.
1.30 p.m. Concert miniature — Danse du voile (La Reine de Saba), de Goldmark. Alt. Fantaisie minuet (menet flamand), de Roberts. Caprice napolitain, de Barbirolli. Valse Empereur, de Strauss.
2.30 p.m. L'École américaine de l'air — Section d'art: Paul Revers.
3.15 p.m. La Science.
3.30 p.m. Concert de la Fondation Elizabeth Sprague Coolidge — Suite en si mineur, de Bach. Symphonie no 44, en si mineur, de Haydn. Concerto sous forme de fugue, opus 40, no 2, de Holst; Prélude et Fugue, de Roy Harris.
4.30 p.m. Vivian della Chiesa, soprano, avec un orchestre de concert.
6.35 p.m. Alexander Corelli, violoniste — Au pays natal, de Smetana. Sérénade tzigane, de Valdez. Le vieux refrain, de Kreisler. L'abbé, de Schubert.
8.00 p.m. Concert Lavender and Old Lace — Fritz Scheff et Lucy Moore, soprano; orchestre Haenschen.
10.00 p.m. Mary Pickford, a Pickford.
10.30 p.m. La Marche du Temps — Programme dramatique.
10.45 p.m. Nocturne.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

7.15 p.m. L'aspect humain de la nouvelle.
7.30 p.m. Gould et Sheffer, pianistes.
9.00 p.m. Vox Populi.
9.30 p.m. Texaco Fire Chief.
10.45 p.m. Quatuor vocal.
WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.05 p.m. Quatuor d'hommes.

6.15 p.m. Airs d'opéra.

6.30 p.m. Nouvelles.

7.15 p.m. Concert du diner — Orgue et chant.

7.45 p.m. Mario Cozzi, baryton.

10.30 p.m. La musique que chante l'Amérique.

SOMMAIRE

CRCM — 5 h. 30 p.m. — 910 kilocycles

5.00 Concert, disques.

5.30 Trio Châteaufort.

Radio-ondes courtes

5.45 Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 Chansonnettes françaises.
6.30 Sunset Songs.
6.45 L'Union nationale.
7.00 Harry Maude, baryton.
7.15 Orch. Rex East.
7.30 Nouvelles bilingues.
7.45 A Quarter to Eight.
8.30 Ben Kyle et son orchestre.
9.00 C'est un rendez-vous.
9.30 Orch. Chuhaldin.
10.00 Radio-roman, canadien: La Maison vide, d'Harry Bernard.
10.30 Orch. du Royal York.
10.45 Radio-journal bilingue.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.00 Un peu de tout madame.

4.15 Concert miniature.

4.30 Variétés de Chicago.

5.00 Heures.

5.00 Les événements sociaux.

5.30 Le programme du foyer.

5.44 Nouvelle du jour.

5.45 Little Orphan Annie.

6.00 Le programme du foyer.

6.15 Draine vécu.

6.20 L'heure récréative.

7.15 La cure de village.

7.30 Living Room Furniture.

8.00 Heures Ph. Morris.

8.00 Sympathies.

8.00 Melody Painters.

9.00 Heures.

9.00 Radio-reportage.

9.30 Orchestre King.

10.30 L'heure de la radio.

10.30 Commentaires de CKAC.

10.45 Le Merle rouge.

11.00 L'heure de la radio.

11.00 Le reporter sportif Molson.

11.05 à 12.00 Orchestre.

12.00 Le Merle rouge.

1.00 Heures.

4.00 Revue pour les dames.

5.00 La musique que vous aimez.

5.15 Ligne de sécurité.

6.00 Commentaires sur la bourse.

6.15 Variétés.

7.15 Radio-romances.

8.00 Sympathies.

8.00 L'éducation dans les nouvelles.

8.30 La voix de l'actualité avec Nelson Eddy et Margaret Speaks.

9.00 La Ligue du progrès civique.

9.30 La voix de l'actualité avec Nelson Eddy et Margaret Speaks.

10.00 Heures Contented.

11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.55 Sommaire, heures.

5.00 Mél-mélo.

6.00 Studio.

6.30 Actualités financières.

6.30 Radio-annuaire.

7.15 Variétés.

7.30 Heures.

7.30 Autour du samovar.

8.00 Tout en tricotant.

8.15 Mlle C. Béguin, disques.

8.30 Music for to-day, CCR.

9.00 The road to yesterday, CCR.

9.30 Chœur.

10.00 Les vagabonds russes.

10.30 Orchestre, heures.

11.00 Radio-reportage.

LONGUEUR D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes: 329.7, 411, 500, 600, 660, 730, 760, 860, 910, 1120, 1130, 1140, 1150, 1160, 1170, 1180, 1190, 1200, 1210, 1220, 1230, 1240, 1250, 1260, 1270, 1280, 1290, 1300, 1310, 1320, 1330, 1340, 1350, 1360, 1370, 1380, 1390, 1400, 1410, 1420, 1430, 1440, 1450, 1460, 1470, 1480, 1490, 1500, 1510, 1520, 1530, 1540, 1550, 1560, 1570, 1580, 1590, 1600, 1610, 1620, 1630, 1640, 1650, 1660, 1670, 1680, 1690, 1700, 1710, 1720, 1730, 1740, 1750, 1760, 1770, 1780, 1790, 1800, 1810, 1820, 1830, 1840, 1850, 1860, 1870, 1880, 1890, 1900, 1910, 1920, 1930, 1940, 1950, 1960, 1970, 1980, 1990, 2000, 2010, 2020, 2030, 2040, 2050, 2060, 2070, 2080, 2090, 2100, 2110, 2120, 2130, 2140, 2150, 2160, 2170, 2180, 2190, 2200, 2210, 2220, 2230, 2240, 2250, 2260, 2270, 2280, 2290, 2300, 2310, 2320, 2330, 2340, 2350, 2360, 2370, 2380, 2390, 2400, 2410, 2420, 2430, 2440, 2450, 2460, 2470, 2480, 2490, 2500, 2510, 2520, 2530, 2540, 2550, 2560, 2570, 2580, 2590, 2600, 2610, 2620, 2630, 2640, 2650, 2660, 2670, 2680, 2690, 2700, 2710, 2720, 2730, 2740, 2750, 2760, 2770, 2780, 2790, 2800, 2810, 2820, 2830, 2840, 2850, 2860, 2870, 2880, 2890, 2900, 2910, 2920, 2930, 2940, 2950, 2960, 2970, 2980, 2990, 3000, 3010, 3020, 3030, 3040, 3050, 3060, 3070, 3080, 3090, 3100, 3110, 3120, 3130, 3140, 3150, 3160, 3170, 3180, 3190, 3200, 3210, 3220, 3230, 3240, 3250, 3260, 3270, 3280, 3290, 3300, 3310, 3320, 3330, 3340, 3350, 3360, 3370, 3380, 3390, 3400, 3410, 3420, 3430, 3440, 3450, 3460, 3470, 3480, 3490, 3500, 3510, 3520, 3530, 3540, 3550, 3560, 3570, 3580, 3590, 3600, 3610, 3620, 3630, 3640, 3650, 3660, 3670, 3680, 3690, 3700, 3710, 3720, 3730, 3740, 3750, 3760, 3770, 3780, 3790, 3800, 3810, 3820, 3830, 3840, 3850, 3860, 3870, 3880, 3890, 3900, 3910, 3920, 3930, 3940, 3950, 3960, 3970, 3980, 3990, 4000, 4010, 4020, 4030, 4040, 4050, 4060, 4070, 4080, 4090, 4100, 4110, 4120, 4130, 4140, 4150, 4160, 4170, 4180, 4190, 4200, 4210, 4220, 4230, 4240, 4250, 4260, 4270, 4280, 4290, 4300, 4310, 4320, 4330, 4340, 4350, 4360, 4370, 4380, 4390, 4400, 4410, 4420, 4430, 4440, 4450, 4460, 4470, 4480, 4490, 4500, 4510, 4520, 4530, 4540, 4550, 4560, 4570, 4580, 4590, 4600, 4610, 4620, 4630, 4640, 4650, 4660, 4670, 4680, 4690, 4700, 4710, 4720, 4730, 4740, 4750, 4760, 4770, 4780, 4790, 4800, 4810, 4820, 4830, 4840, 4850, 4860, 4870, 4880, 4890, 4900, 4910, 4920, 4930, 4940, 4950, 4960, 4970, 4980, 4990, 5000, 5010, 5020, 5030, 5040, 5050, 5060, 5070, 5080, 5090, 5100, 5110, 5120, 5130, 5140, 5150, 5160, 5170, 5180, 5190, 5200, 5210, 5220, 5230, 5240, 5250, 5260, 5270, 5280, 5290, 5300, 5310, 5320, 5330, 5340, 5350, 5360, 5370, 5380, 5390, 5400, 5410, 5420, 5430, 5440, 5450, 5460, 5470, 5480, 5490, 5500, 5510, 5520, 5530, 5540, 5550, 5560, 5570, 5580, 5590, 5600, 5610, 5620, 5630, 5640, 5650, 5660, 5670, 5680, 5690, 5700, 5710, 5720, 5730, 5740, 5750, 5760, 5770, 5780, 5790, 5800, 5810, 5820, 5830, 5840, 5850, 5860, 5870, 5880, 5890, 5900, 5910, 5920, 5930, 5940, 5950, 5960, 5970, 5980, 5990, 6000, 6010, 6020, 6030, 6040, 6050, 6060, 6070, 6080, 6090, 6100, 6110, 6120, 6130, 6140, 6150, 6160, 6170, 6180, 6190, 6200, 6210, 6220, 6230, 6240, 6250, 6260, 6270, 6280, 6290, 6300, 6310, 6320, 6330, 6340, 6350, 6360, 6370, 6380, 6390, 6400, 6410, 6420, 6430, 6440, 6450, 6460, 6470, 6480, 6490, 6500, 6510, 6520, 6530, 6540, 6550, 6560, 6570, 6580, 6590, 6600, 6610, 6620, 6630, 6640, 6650, 6660, 6670, 6680, 6690, 6700, 6710, 6720, 6730, 6740, 6750, 6760, 6770, 6780, 6790, 6800, 6810, 6820, 6830, 6840, 6850, 6860, 6870, 6880, 6890, 6900, 6910, 6920, 6930, 6940, 6950, 6960, 6970, 6980, 6990, 7000, 7010, 7020, 7030, 7040, 7050, 7060, 7070, 7080, 7090, 7100, 7110, 7120, 7130, 7140, 7150, 7160, 7170, 7180, 7190, 7200, 7210, 7220, 7230, 7240, 7250, 7260, 7270, 7280, 7290, 7300, 7310, 7320, 7330, 7340, 7350, 7360, 7370, 7380, 7390, 7400, 7410, 7420, 7430, 7440, 7450, 7460, 7470, 7480, 7490, 7500, 7510, 7520, 7530, 7540, 7550, 7560, 7570, 7580, 7590, 7600, 7610, 7620, 7630, 7640, 7650, 7660, 7670, 7680, 7690, 7700, 7710, 7720, 7730, 7740, 7750, 7760, 7770, 7780, 7790, 7800, 7810, 7820, 7830, 7840, 7850, 7860, 7870, 7880, 7890, 7900, 7910, 7920, 7930, 7940, 7950, 7960, 7970, 7980, 7990, 8000, 8010, 8020, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, 8080, 8090, 8100, 8110, 8120, 8130, 8140, 8150, 8160, 8170, 8180, 8190, 8200, 8210, 8220, 8230, 8240, 8250, 8260, 8270, 8280, 8290, 8300, 8310, 8320, 8330, 8340, 8350, 8360, 8370, 8380, 8390, 8400, 8410, 8420, 8430, 8440, 8450, 8460, 8470, 8480, 8490, 8500, 8510, 8520, 8530, 8540, 8550, 8560, 8570, 8580, 8590, 8600, 8610, 8620, 8630, 8640, 8650, 8660, 8670, 8680, 8690, 8700, 8710, 8720, 8730, 8740, 8750, 8760, 8770, 8780, 8790, 8800, 8810, 8820, 8830, 8840, 8850, 8860, 8870, 8880, 8890, 8900, 8910, 8920, 8930, 8940, 8950, 8960, 8970, 8980, 8990, 9000, 9010, 9020, 9030, 9040, 9050, 9060, 9070, 9080, 9090, 9100, 9110, 9120, 9130, 9140, 9150, 9160, 9170, 9180, 9190, 9200, 9210, 9220, 9230, 9240, 9250, 9260, 9270, 9280, 9290, 9300, 9310, 9320, 9330, 9340, 9350, 9360, 9370, 9380, 9390, 9400, 9410, 9420, 9430, 9440, 9450, 9460, 9470, 9480, 9490, 9500, 9510, 9520, 9530, 9540, 9550, 9560, 9570, 9580, 9590, 9600, 9610, 9620, 96

Mort de M. Albert Malouin

Le défunt fut député de Québec-Centre à Ottawa, de 1898 à 1905, juge de la Cour supérieure, puis juge de la Cour suprême — Il avait pris sa retraite en 1924

Daytona Beach, Floride, 6. (C.P.) — M. Albert Malouin, ancien juge de la Cour supérieure du Canada, a sa retraite, est décédé ici à sa résidence d'hiver à 79 ans.

Albert Malouin était né à Québec le 13 mars 1857, fils de Jacques Malouin, avocat, et de Marie-Angélique Suzor.

Il fit ses études au Petit Séminaire de Québec et son droit à l'Université Laval. Admis au Barreau en janvier 1882, il exerça sa profession en société avec son père et son frère, Me Philippe Malouin, qui fut plus tard nommé procureur général de la province, et Me D. J. Montambault, qui, vers la fin de sa vie, devait être l'associé de Me Wilfrid Edge, procureur général de la Cour Supérieure. Plus tard, M. Albert Malouin eut pour associés Me J.-E. Bédard et Me Philippe Chalouit. Le 4 janvier 1898, il fut élu député de Québec-Centre au parlement d'Ottawa, pour remplacer M. François Langelier, élu à la magistrature et qui fut, plus tard, nommé gouverneur de la province. Il fut substitut du procureur général pendant quelques années et le 7 janvier 1905, il fut nommé juge de la Cour Supérieure pour le district d'Arthabaska. Le 30 janvier 1923, il fut promu juge de la Cour Supérieure du Canada à la place du juge Brodeur et prit sa retraite en septembre 1924. M. le juge Thibault Rinfret l'a remplacé.

Me M. le juge Albert Malouin avait épousé Mlle Marie-Louise Lavergne, fille du sénateur Louis Lavergne, ancien député de Drummond-Arthabaska à Ottawa. Lui survivent: sa femme et une fille, Mlle Claire Malouin; deux frères, M. Horace Malouin et M. Oscar Malouin; deux sœurs, Mme Camille de Martigny, de Saint-Jérôme, comte de Terrebonne, et Mlle Mathilde Malouin, de Québec; ses neveux et nièces, M. Paul Malouin, ingénieur et arpenteur-géomètre de Québec, M. Jacques Malouin, notaire, de Valleyfield, et M. Marcel Malouin, Mlle Marguerite Malouin, de Québec, M. Horace Malouin, Mlle Béatrice Malouin, de Québec, M. Jacques de Martigny et M. Camille de Martigny, avocat de Saint-Jérôme, Mme Jean Simard, de Montréal, et un beau-frère, M. Renaud Lavergne.

Les funérailles auront lieu à Daytona et l'inhumation se fera à Québec.

Mort de sir George Murray

Londres, 6. (A.P.) — On signale la mort de sir George Murray, secrétaire particulier de deux premiers ministres: M. Gladstone et lord Rosebery, pendant le règne de la reine Victoria. Il était âgé de 86 ans.

Au Mexique

Mexico, 6. (A.P.) — On rapporte que les catholiques mexicains ont célébré le dimanche des Rameaux avec une ferveur qu'ils n'avaient pas connue depuis plus de 30 ans. Dans la capitale seulement, 30 églises étaient ouvertes au culte, alors que d'ordinaire 25. On considère que le mouvement a décidé d'adopter une politique de tolérance.

On estime qu'il y a 16 millions de catholiques au Mexique sur une population de 18 millions d'habitants.

Les produits de l'Empire

Une exposition permanente au Musée de l'Ecole des Hautes Etudes

Le développement du commerce de l'Empire et l'intérêt sans cesse croissant que portent les Canadiens aux autres parties du Commonwealth britannique ont amené l'établissement, à Montréal, d'une exposition permanente des produits de l'Empire. Cette exposition, due à l'initiative de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, occupe une section spéciale du Musée commercial et industriel qui se trouve à l'angle des rues Saint-Hubert et Laguardière. Elle sera officiellement ouverte au public à compter du 2 mai prochain.

M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole et fondateur du Musée, vient d'annoncer que l'on poursuivait depuis plusieurs années la préparation de cette exposition permanente des produits de l'Empire. Elle offre dès maintenant une collection très variée d'exhibits aussi intéressants qu'instructifs. On améliorera d'ailleurs continuellement à tous points de vue. M. Laureys a aussi mentionné que les directeurs du Musée ont obtenu la collaboration des commissaires du commerce et de divers représentants des autres pays de l'Empire pour réunir cette vaste collection d'exhibits. C'est même à cause de cette coopération que toutes les classes du public trouveront un intérêt certain à la visite de cette exposition.

Occupant une section séparée du Musée industriel, l'exposition met surtout en vedette les produits fournis par l'industrie de chaque pays du Commonwealth; cependant, les moeurs et coutumes des peuples vivant aux confins de l'Empire sont illustrées par des maquettes, des miniatures de meubles, de costumes, etc.

Les hommes d'affaires canadiens, les étudiants des écoles, collèges et universités et le public en général seront invités à visiter cette exposition, soit individuellement, soit par groupes. On pourra consulter le conservateur du Musée, M. Paul Riou, pour préparer des visites collectives.

Les derniers détails n'ont pas encore été arrêtés quant à l'inauguration officielle du 2 mai, mais on en annoncera en détail d'ici quelques jours. Des Canadiens éminents, les représentants de diverses contrées de l'Empire, des industriels et des éducateurs de renom participeront à cette inauguration.

M. Aldéric Blain au Club Confédération

Ce soir, à 8 heures, dans les salons du Club Confédération, 427 est, rue Sherbrooke, Me Aldéric Blain, ancien député de St-Denis-Dorion donnera une conférence sur le droit parlementaire.

Immédiatement après cette conférence, aura lieu un débat oratoire sur le discours du trône. Les orateurs seront MM. Marius Lafontaine, Jacques Fournier, Gérard Thibault et René Gravel. Me Léon Lespérance présidera. Les dames sont les bienvenues.

A l'Ecole de médecine vétérinaire

Le comité de régie de l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal a élu ses officiers. Ce sont: Henri Troalen, président; Hermel Chamberland, vice-président; Georgius Girard, secrétaire-trésorier; Antonio Fraser, Marc Picard et Lucien Paquin, conseillers.

Les organisations de jeunesse catholique

Lettre de S. E. Mgr Gauthier à son clergé

Voici le texte d'une lettre circulaire adressée par Mgr l'archevêque coadjuteur de Montréal à son clergé, en date du 19 mars, au sujet des organisations de jeunesse catholique:

Archevêché de Montréal, le 19 mars 1936.

Mon cher confrère, Je pense que le temps est venu de vous communiquer par écrit ce que je vous ai dit de vive voix, à la réception du jour de l'an, au sujet des organisations de jeunesse catholique. Nous avons, de ce côté, dans notre diocèse, toute une floraison d'oeuvres qui offrent pour la bonne formation de nos jeunes gens les plus heureuses promesses d'avenir. Il s'agit toutefois d'éviter que ces oeuvres se nuisent l'une à l'autre, comme il importe qu'elles soient soumises à une sage discipline.

1. L'A.C.J.C. devient un organisme d'action catholique et le cadre général dans lequel doivent prendre place tous les mouvements spécialisés de jeunesse catholique.

2. Tout en gardant largement son autonomie, chaque mouvement spécialisé devra se préoccuper d'établir l'unité générale de direction, si nécessaire au succès et au bon esprit.

3. Il ne pourra exister qu'un seul mouvement spécialisé de chaque espèce dans le diocèse.

4. Aucune organisation ne peut exister, et personne ne peut la propager, si elle n'est pas ouvertement approuvée par l'Ordinaire et n'a à sa tête des officiers responsables avec lesquels on puisse traiter.

5. Les publications relatives à ces divers mouvements ne sont autorisées dans le diocèse que si les mouvements eux-mêmes les ont formellement approuvés. Les bulletins ou autres publications devront indiquer nettement leur provenance, c'est-à-dire le nom et l'adresse exacte de leurs directeurs ou éditeurs. Sans quoi, ils seront tenus pour suspects.

6. L'organisation de ces mouvements doit se faire d'abord dans le diocèse, et selon les règles prescrites par l'Ordinaire, avant que de constituer la Fédération, les Congrès ou les Associations interdiocésaines.

7. Personne ne peut prendre le titre d'Aumônier général, national ou provincial, ou autre, à moins d'avoir été nommé ou agréé par l'Ordinaire des diocèses concernés. Autrement, on devra simplement porter le titre d'Aumônier, ou d'Aumônier diocésain.

8. Il est formellement défendu aux organisateurs de ces divers groupements de jeunesse de se combattre les uns les autres, de se faire des faits qui soient une entrave à des concurrents, de publier des recueils, livres ou brochures, qui fassent double emploi, ou de trahir quelque sentiment trop humain, dont l'exemple serait pernicieux.

9. Tous ceux qui s'emploient à l'impérialisme et à l'apostasie de l'Empire et de la jeunesse devront se rappeler toujours que leur oeuvre serait vaine, et pourrait même devenir funeste, s'ils ne travaillent dans l'unité, l'abaissement et le zèle surnaturel de Jésus-Christ.

Ces directives s'appliquent au scoutisme et au guidisme. Aucun groupe de scouts et de guides n'est reconnu comme oeuvre approuvée par l'Ordinaire, qui ne fait pas partie de la Fédération déjà autorisée dans le diocèse.

Recevez, cher confrère, l'assurance de mon religieux dévouement.

GEORGES, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Le nouveau vice-consul de France

Le nouveau vice-consul de France à Montréal, M. Gérard Priestley, ancien secrétaire de la légation française à Ottawa, a pris possession de ses nouvelles fonctions à Montréal. Il est le petit-neveu du célèbre chimiste et physicien anglais, Joseph Priestley.

Décès de M. Arthur Létourneau

Québec, 6. (C.P.) — M. Arthur Létourneau, âgé de 81 ans, ancien conseiller municipal de cette ville, est décédé hier. Il laisse sa femme (née Virginie Pouliot) et six enfants. Les funérailles auront lieu mercredi matin à l'église du Saint-Sauveur.

Chevaliers du Saint-Sépulcre

A 4 heures hier après-midi a eu lieu l'investiture des quatre nouveaux chevaliers de l'Ordre du Saint-Sépulcre à la chapelle du Sacré-Coeur à l'église Notre-Dame de Montréal. Les quatre chevaliers sont: Emile Grothé, Thomas Guérin, Arthur Gaboury, tous trois de Montréal, et Gaétan Valois, notaire, de Lachute.

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a présidé la cérémonie.

La bénédiction du Saint-Sacrement a suivi la remise des insignes.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS et
CONFITURES de

J.-A. DESY,
(Limité)

Qualité supérieure
Montréal

Considérant que le cheval...

Comment le bill des maréchaux ferrants est présenté en termes solennels

Québec, 6. (D.N.C.) — Le bill des maréchaux ferrants "vient d'être distribué. Il a un début qui ne manque pas de solennité et de considérants bien dignes comme on pourra le voir:

"Que la dureté des chemins d'aujourd'hui demande un plus grand soin du pied du cheval;

"Que l'action du maréchal ferrant compte pour beaucoup dans la vie économique du cheval, dont un ferrage imparfait peut causer des maladies graves et quelquefois amener la mort;

"Que la boiterie de la majorité des chevaux, aux dires des médecins vétérinaires, est due, dans la plupart des cas, à l'incompétence des maréchaux ferrants et qu'il est d'intérêt public d'y remédier par des mesures nécessaires;

"Que la jurisprudence, française et canadienne, déclare que le maréchal ferrant n'est responsable que de sa faute lourde, et qu'ainsi les propriétaires de chevaux et le public en général doivent être protégés contre de prétendus maréchaux ferrants qui n'ont du métier que le nom;

"Que le médecin vétérinaire est obligé d'apprendre la maréchalerie, mais ne l'exerce pas;

"Tandis que le maréchal ferrant exerce la maréchalerie sans être obligé d'apprendre;

"Que l'apprentissage de la maréchalerie est chose nécessaire et qu'il serait dans l'intérêt public de l'exiger;

"Qu'un maréchal ferrant doit étudier et connaître l'anatomie du cheval, et spécialement du pied du cheval, et qu'en conséquence, des cours de maréchalerie devraient être institués;

"Que la plupart des pays d'Europe et certains Etats des Etats-Unis ont adopté une législation concernant la maréchalerie;

"Que, pour atteindre ces fins, il est nécessaire qu'ils soient constitués en corporation sous le nom de l'Association des maréchaux ferrants de la province de Québec";

Le reste du bill décrète que tout maréchal-ferrant, pour exercer sa profession, doit faire partie de l'Association et suivre les règlements de l'Association. Celle-ci a droit d'exiger une contribution maximum de dix dollars par année. Les aspirants-maréchaux ferrants devront passer des examens.

Licencié en agriculture

Sainte-Anne de la Pocatière, 6. — M. J.-Rosario Pelletier, B.S.A., M. Sc., régisseur-adjoint de la Station expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière, vient d'obtenir de l'Université Laval, le degré de licencié en agriculture "cum laude".

La thèse soutenue le 28 mars dernier à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne pour l'obtention de ce diplôme, traitait de "L'exploitation économique du porc dans la province de Québec": état actuel de la production porcine, possibilités futures du commerce du porc, analyse zootechnique des principales méthodes à appliquer pour faire un élevage plus rémunérateur. Ce travail entrepris par M. Pelletier, à la suite d'études spéciales en zootechnie, au collège de Guelph (1934) basé en outre sur des expériences personnelles poursuivies à la Station expérimentale de Sainte-Anne, ne pouvait que contenir des données précieuses, aux points de vue théorique et pratique.

Le jury des examinateurs composé de MM. l'abbé H. Bois, le Dr M. St-Pierre et P.-E. Bernier, déclara M. Pelletier licencié en agriculture "cum laude".

M. l'abbé Bois, au nom de l'Université et de l'Ecole, félicita le nouveau diplômé pour son travail, et pour la contribution réelle apportée par lui à la cause agricole de notre province.

M. Pelletier avait obtenu le diplôme de bachelier en sciences agricoles de l'Université Laval en 1927, et celui de maître ès sciences de l'Université McGill en 1932.

Assistèrent à la soutenance de cette thèse: M. le directeur l'abbé Bois, M. l'abbé Rodrigue, les professeurs Fortin, Gagnon, Campagna, Scott, Bernier, St-Pierre, Gaudette, L.-A. Dupuis et les agronomes Laliberté et Laplante.

Décès de M. J.-B.-A. Falardeau à Sorel

Sorel, 6. (S.P.C.) — M. J.-B.-A. Falardeau, ancien marchand de nouveautés, est mort samedi après-midi chez lui, ici, 56 rue Georges, après une longue maladie. Il avait 82 ans. Il était né à Berthier, où il a étudié au Collège de l'Assomption; venu à Sorel jeune homme il y dirigea pendant 50 ans un des plus importants magasins de nouveautés de la ville. Il s'était retiré il y a 12 ans pour cause de santé.

Lui survivent, sa femme, née Gadoury, (Charlotte); deux fils, Hermant, de Sorel, et Jules-Hector, dentiste à Montréal; trois filles, Mlle Charlotte, de Sorel; Mme H. Pelletier (Juliette), de Montréal, et la Rev. Sœur Jeanne de Chantal (Estelle), des Ursulines de Québec.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures à l'église Saint-Pierre, de Sorel.

Au Cercle national français

Le prochain gala de musique et de poésie du Cercle national français aura lieu le vendredi 17 avril à la salle Tudor, avec le concours de Mlle Estelle Mauffette, diseuse, artiste de la radio, et de M. Jean Leduc, pianiste. Poésies de Maupassant, Verlaine, Rodenbach, Guérin, Noailles, Vacaresco, Desnos, Chénisset, etc. Pour renseignements, La 3881 ou Wl. 8108.

Me Vallée reçoit le P. Ducattillon

Au "Cercle universitaire" — L'hôte du bâtonnier général parle des équipes sociales

Me Arthur Vallée, bâtonnier du Barreau de Montréal et bâtonnier général du Barreau de la province, a reçu à déjeuner samedi au Cercle Universitaire en l'honneur du R. P. Vincent Ducattillon, O.P. Plusieurs juges et plus d'une centaine d'avocats avaient répondu à l'invitation de M. Vallée.

A la table d'honneur, on remarquait, outre M. Vallée, S. E. Mgr Deschamps, sir Mathias Tellier, juge en chef de la province; M. P.-B. Mignault, ancien juge de la Cour suprême du Canada; M. les juges Lacombe et Saint-Jacques, de la Cour d'appel; M. Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'Université de Montréal; M. Louis Bouchier, p.s.s., curé de Notre-Dame; MM. les juges Philippe Demers, Joseph Demers, Lorange, Forest et Durand, de la Cour supérieure; M. Emery Beaulieu, ancien bâtonnier.

Le R. P. Ducattillon a parlé brièvement des équipes sociales, fondées par M. Robert Garrie, et qui groupent aujourd'hui plusieurs milliers de membres. Ce mouvement, fondé après la guerre, en 1918, a bien réussi et est agréé par toutes les autorités ecclésiastiques de France. Une équipe est constituée par un groupe d'intellectuels, 4 ou 5, et par un groupe d'ouvriers, une quinzaine ou une vingtaine, mais parfois aussi jusqu'à une centaine. Ces jeunes se réunissent en équipes une ou deux fois par semaine; ils se rassemblent sur le plan de l'unité, pour se rendre service et s'entraider dans la vie.

Ses réunions comportent un enseignement par les intellectuels, enseignement très sérieux et même technique, mais qui demeure familial. Cette organisation d'entraide intellectuelle et sociale est une oeuvre catholique, en ce sens que les intellectuels doivent être catholiques. Mais les ouvriers peuvent très bien ne pas l'être, et même on travaille de préférence dans les milieux ouvriers les plus inabordables au prêtre, où il y a le plus de prévention à l'endroit du catholicisme, où un prêtre ne serait pas reçu.

Ces réunions se tiennent d'importance où. Quand une équipe se fonde les jeunes intellectuels catholiques commencent par passer un pacte avec les jeunes ouvriers qu'ils approchent. 10. On ne fera dans l'équipe aucune propagande religieuse; 20. on ne fera pas plus aucune propagande politique. L'engagement est pris des deux côtés; les intellectuels ne feront pas de propagande catholique et les ouvriers s'engagent à ne pas faire non plus de propagande contre la religion.

Le R. P. Ducattillon s'occupe de la formation des équipes enseignantes, qui pour faire leur oeuvre doivent posséder une formation chrétienne très profonde. Les équipes intellectuelles se proposent de faire aux ouvriers la charité intellectuelle; les font dans ce domaine ce que les Conférences de Saint-Vincent de Paul font sur le plan de la charité matérielle. Mais les équipes prétendent aussi être une oeuvre d'apostolat. On ne parle de religion que lorsqu'un ouvrier demande à un intellectuel des renseignements sur la religion, et alors cela se fait plutôt par l'intermédiaire de l'équipe; mais indépendamment de ces conversions dues aux équipes, celles-ci prétendent faire une oeuvre d'apostolat indirect; elles permettent au prêtre de prêcher le catholicisme par la parole, mais de le prêcher par la vie, par l'exemple; on montre à ces ouvriers, qui ont des préventions contre la religion, des chrétiens qui le sont à fond. Il y a là un moyen d'action très effectif. Il en résulte la préparation d'un terrain, un travail de mentalité. Et un réseau de relations s'établit qui se maintient avec les années. C'est un travail d'une grande importance pour l'avenir de la France. Ce travail d'ailleurs doit se faire dans le plus grand silence pour ne pas voir son action entravée; et c'est pourquoi les journaux et revues catholiques de France n'en parlent pas.

S. E. Mgr Deschamps a remercié le R. P. Ducattillon.

Comité de régie des étudiants en médecine

Le comité de régie de la Faculté de médecine a élu les membres de son conseil pour l'année 1936-37. Voici la liste: président, M. Gérard Ducharme; vice-président, M. Paul Brail; trésorier, M. Jacques Badaux; secrétaire, M. Jean Michon; maître de chapelle, M. Paul Larivière; porte-drapeau, M. Gaston Bellemare; conseiller sportif, M. Léonard Bélanger; conseiller de 5e année, M. Aimé Carle; conseiller de 4e année, M. Roland Gseau; conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière; conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau; conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier; aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Les Parisiens avaient une autre raison d'être émus par l'exécution d'Hauptmann. Le condamné à mort en France n'est informé qu'il doit payer sa dette à la société. On lui dit: Ayez courage. On lui propose d'entendre une messe, on lui offre un verre de rhum et une cigarette... L'homme a vécu une heure environ, sachant qu'il devait mourir.

En Amérique, le condamné est prévenu plusieurs jours à l'avance et Hauptmann lui, est passé par tant d'alternatives d'espoir et de désespoir...

Enfin, on peut noter encore à cette occasion que les Français ont une répulsion instinctive pour la chaise électrique. Ils conçoivent mal que la science soit mise au service d'une oeuvre de mort. Que l'on fusille, soit, que l'on guillotine, passe encore, c'est rapide et sûr. Mais que l'on grille scientifiquement dans une pièce chirurgicale...

Telles sont les réactions qu'a entraînées à Paris l'exécution de l'assassin de l'enfant Lindbergh — le non le plus aimé dans le pays parce qu'il est auréolé à la fois de panache et de douleur.

Club musical et littéraire de Montréal

Mardi, le 14 avril, à 8 h. 30 p.m., à l'Hôtel Pennsylvania, 1254, rue Saint-Denis, le Club musical et littéraire de Montréal donnera son cinquième concert de la saison. L'hôte d'honneur et le conférencier, M. J.-P. Labarre, principal à l'Ecole supérieure Le Plateau, a intitulé sa causerie: "Les monuments historiques de Montréal".

Figureront au programme musical: Mme Lorette Larocque-Angé, professeur de diction; Mlle Berthe Cabanard, mezzo-soprano; M. Antonio Létourneau, pianiste.

Ce concert marquera la neuvième réunion artistique du Club musical et littéraire de Montréal pour la saison 1935-1936, et sera sous la présidence de son directeur, M. Gérard Gamache, pianiste compositeur.

chez DUPUIS

Lis de Pâques

LIS de PAQUES
nous prenons les commandes
téléphoniques: Plateau 5151
local 202.

LIS EN POTS
Chaque fleur ou chaque bouton **.25**

AUTRES FLEURS
Aussi en pots: quatre-saisons, jacinthes, tulipes, rosiers, fougères, reines des prés, etc. Spécial, le pot. **.98**

Variété de belles plantes
1.50 2.00 3.00 5.00

LIVRAISON GRATUITE
dans les limites de la ville.
DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Cadeaux d'ordination pour Pâques

Etoiles belle qualité de soie
Pour confesseurs. Double face: blanc, violet. **1.50**

Mallettes
Porte-viatique, cuir à grain, intérieur capitonné velours. **5.59**
Modèle illustré 10" x 7", profondeur: 4 1/2".

Aspersoirs
Modèle portatif, caoutchouc vulcanisé noir, forme stylographe. **1.50**
Agrafe plaquée or. Chacun.

DUPUIS — troisième (St-Catherine) Rayon des objets de piété

ENTREPOSAGE DE FOURRURES 2% de votre propre évaluation.
1/2% de plus les assure contre le vol ou le feu pour un an...
Nous irons les chercher à domicile sur demande.
PL. 5151 — local 335 **DUPUIS — deuxième.**

Dupuis Frères
A.-J. DUGAL, président, ARMAND DUPUIS, vice-prés.

L'affaire Hauptmann en France

La nouvelle de l'exécution acclamée avec un sentiment de véritable soulagement — Les atermoiements de la justice américaine — En France, le condamné à mort n'est informé qu'il doit payer sa dette à la société

Paris, 6 avril (C.P.-Havas) — La nouvelle de l'exécution d'Hauptmann a été accueillie en France avec un sentiment de véritable soulagement.

Le public, que l'abominable forfait du criminel avait soulevé d'indignation, avait été péniblement impressionné en effet par les délais successifs pour l'application de la peine et en particulier par le dernier sursis de quarante-huit heures. Il était tenté d'en déduire que la culpabilité du condamné n'était pas formellement établie.

On croyait même en général que le charpentier allemand échapperait finalement au châtiment suprême. C'est qu'en France, une vieille coutume plus forte que les lois, veut qu'un homme "ne vive pas deux fois sa dernière heure". Le condamné qu'un événement a sauvé à la dernière minute des mains du bourreau a toujours ici sauvé sa tête. Il est vrai que l'ultime recours qui a pu sauver un homme in extremis a toujours tenu à une circonstance d'un caractère providentiel et non à l'indécision d'autres hommes.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.

Le matin qui suivit l'exécution, dans les rues, les autobus, les métros parisiens, on ne s'entretenait que de la mort de M. Dupuis. M. Paul Brail, secrétaire, M. Jacques Badaux, maître de chapelle, M. Paul Larivière, porte-drapeau, M. Gaston Bellemare, conseiller sportif, M. Léonard Bélanger, conseiller de 5e année, M. Aimé Carle, conseiller de 4e année, M. Roland Gseau, conseiller de 3e année, M. Oscar Choignière, conseiller de 2e année, M. Guy Cousineau, conseiller de 1ère année, M. Fernand Gauthier, aviseur, M. Louis-Henri Gatien.